



**AVEYRON**

Des Pies-  
grièches dans  
nos campagnes

Caractérisation des éléments  
paysagers et des pratiques agricoles en Aubrac.

Quels impacts sur la Pie-grièche grise ?



**Romain Gautier**

**Sébastien Heinerich**

**Thibault Mazars**

**Lionel Riberol**

**LP GENA**

**2009-2010**

## *Remerciements*

Nous tenons à remercier, notre commanditaire la LPO Aveyron qui nous a fait confiance pour la réalisation de cette étude et plus particulièrement Magalie Trille qui nous a suivie et conseillée tout au long de ce projet.

Nous remercions notre tuteur Jocelyn Fonderflick qui a toujours été disponible pour répondre à nos questions ce qui nous a permis d'avancer dans notre travail. Nous n'oublions pas l'équipe pédagogique qui nous a conseillée lors des points « projets tutoré ».

Pour finir, un grand merci aux agriculteurs qui ont bien voulu nous consacrer de leur temps pour répondre à nos questions et sans qui l'étude n'aurait pas été possible.

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>I Un commanditaire, un projet</b> .....	<b>5</b>
1 La LPO, une association de protection de la nature.....	5
1.1 <i>La LPO France</i> .....	5
1.2 <i>La LPO Aveyron</i> .....	5
<b>II Description de la Pie-grièche grise</b> .....	<b>7</b>
<b>III Une étude agri-environnementale</b> .....	<b>15</b>
1 Le contexte agri-environnemental européen et le déclin des Pies-grièches grises .....	17
2 Des initiatives de la LPO France relayées par des antennes locales : le cas de la LPO Aveyron...	18
3 La LPO Aveyron et les LP GENA : trois ans de partenariat .....	19
4 Une méthodologie adaptée à une espèce .....	19
<b>IV L’Aubrac : un bastion aveyronnais de la Pie-grièche grise</b> .....	<b>21</b>
1 L’Aubrac, un plateau montagnard .....	21
2 Une agriculture en étroite relation avec la nature .....	23
<b>V Caractérisation des éléments paysagers et des pratiques agricoles</b> .....	<b>25</b>
1 La méthodologie appliquée à notre étude .....	25
1.1 <i>Notre zone d’étude : le secteur de Lacalm-Alpuech</i> .....	25
1.2 <i>Un protocole d’étude</i> .....	25
2 Résultats et interprétation .....	29
2.1 <i>Les pratiques agricoles</i> .....	29
2.2 <i>Les éléments paysagers</i> .....	31
2.3 <i>Attractivité des parcelles</i> .....	33
<b>VI Des outils supplémentaires pour faciliter la prospection de terrain</b> .....	<b>38</b>
1 Outils de recueil de données .....	39
1.1 <i>Pour les IAE</i> .....	39
1.3 <i>Pour les UAE</i> .....	42
1.3 <i>Pour les pratiques agricoles</i> .....	42
<b>VII Bilan des résultats et préconisations</b> .....	<b>44</b>
<b>VIII Discussions</b> .....	<b>46</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>48</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>49</b>
<b>Table des figures</b> .....	<b>83</b>
<b>Table des abréviations</b> .....	<b>84</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>85</b>

## Introduction

Après 2 ans de partenariat avec les étudiants de la licence professionnelle « Gestion des Espaces Naturels par l'Agriculture » de SupAgro Florac, la Ligue de protection des oiseaux de l'Aveyron a décidé de renouveler sa confiance aux étudiants, pour l'étude agro-environnementale portant sur la préservation des Pies-grièches dans ce département.

Cette année, notre travail porte sur une de ces espèces d'oiseaux inféodées aux milieux agro-pastoraux. La Pie Grièche grise (*Lanius excubitor*). Nous cherchons à caractériser les éléments paysagers et les pratiques agricoles favorisant l'accueil de cet oiseau, en régression sur le plan national. L'intensification de l'agriculture, avec notamment la forte diminution des surfaces en prairies naturelles et du linéaire de haies, explique en grande partie son déclin.

La commande de la LPO Aveyron porte sur une zone d'étude d'un 4km<sup>2</sup> situé sur le plateau de l'Aubrac ou nous devons donc inventorier les infrastructures agro écologiques et les pratiques agricoles sur ¼ de cette zone, soit 1km<sup>2</sup>.

Ce projet s'inscrit dans un programme national lancé en 2004 par la LPO France intitulé : « Agriculture et biodiversité » ayant pour objectif de collaborer avec des agriculteurs sur tout le pays afin de restaurer ou améliorer la biodiversité des milieux agricoles.

En Aveyron, ce programme se traduit par un travail avec les agriculteurs portant sur les espèces de Pies-grièches que l'on peut observer dans ce département : La Pie-grièche écorcheur (*Lanius colurio*), le Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) et la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*).

La présence de ces espèces reflète la bonne qualité environnementale du milieu agricole. En effet, les caractéristiques favorisant l'accueil de ces espèces, sont représentées par une matrice paysagère bien conservée et corrélée avec une agriculture basée sur la production d'herbe incluant des pratiques relativement extensives.

On comprend alors que la conservation de ces espèces, passant par la préservation du paysage agricoles Aveyronnais, est un enjeu pour la délégation LPO départementale.

Dans un premier temps, nous présenterons le territoire, l'agriculture, et la Pie-grièche grise. Nous replacerons notre travail dans le contexte de l'étude, avec notamment une présentation du protocole. Dans un deuxième temps, nous ferons l'inventaire des caractéristiques paysagères et des pratiques agricoles de la zone étudiée de 1 km<sup>2</sup>. Pour finir, nous tenterons de caractériser des facteurs agricoles et paysagers favorisant l'accueil de la Pie-grièche grise. Il s'en suivra une phase de discussion.

## I Un commanditaire, un projet

### 1 La LPO, une association de protection de la nature

#### 1.1 La LPO France

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, née en 1912, se compose de délégations, groupes, relais et antennes réunis autour d'une association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1986, comptant 40 000 membres en juin 2006.



La LPO est le représentant officiel de BirdLife International en France depuis 1993.

Elle a pour but "la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées", et plus globalement la biodiversité.

La LPO est la première association de protection de la nature en France par son nombre d'adhérents, son budget, son rayon d'action et son impact sur le territoire national.

Elle siège dans de nombreux conseils d'administrations d'établissements publics, dans des commissions et des comités nationaux pour faire entendre ses convictions (exemple : Comité de suivi du grenelle de l'environnement, Conseil National de la Chasse et de la faune sauvage, etc.)

#### 1.2 La LPO Aveyron

Créée en 1995, baptisée alors « La Huppe », l'association de naturalistes aveyronnais avait pour but l'étude et la connaissance de la faune aveyronnaise.

Les deux objectifs principaux de « La Huppe » :

Faire découvrir les oiseaux et la nature par des sorties accompagnées sur le terrain, ouvertes à tous

Créer une base de données regroupant le maximum d'observations réalisées sur le département de l'Aveyron

En 6 ans, ces deux opérations avaient permis de fédérer une centaine d'adhérents.

Pour mieux répondre à toutes les attentes suscitées par « La Huppe », notamment sur la préservation des espèces et des milieux, l'association avait besoin de se structurer et d'acquérir une nouvelle dimension. Pour une majorité des membres de « La Huppe », ce développement ne pouvait passer que par une implication dans un réseau national fort et reconnu : la LPO.

Les collaborations avec l'antenne LPO des Grands Causses, basée à Peyreleau, qui travaille particulièrement sur les vautours, ne pouvaient que se poursuivre. Il était alors décidé que la nouvelle association s'appellerait « LPO Aveyron Grands Causses ». La création de cette délégation a eu lieu en 2001.

Les observations réalisées sur le terrain continuent d'alimenter la base de données informatique départementale qui s'enrichit au fil des saisons favorisant ainsi un suivi régulier de l'évolution des espèces et des milieux naturels. A partir de ces données la LPO a réalisé un atlas des vertébrés en Aveyron.

Renommée depuis la « LPO Aveyron », elle compte près de 500 membres

La LPO Aveyron est représentée au sein de commissions départementales et participe à la gestion de milieux naturels protégés, réalise des expertises et des enquêtes naturalistes.

L'association compte cinq salariés (animateur, directeur, deux chargés d'études naturalistes et un chargé d'étude Natura 2000).

## II Description de la Pie-grièche grise

### « Carte d'identité de la Pie-grièche grise »

Pie-grièche grise *Lanius*  
*excubitor* (Linné, 1858)

#### Classification :

*Ordre* : Passériformes, *Famille* : Laniidés



Photographie 1 : Pie-grièche grise

#### Description morphologique

**Taille** : L 22-26 cm, la plus grande des Pies-grièches

**Poids** : environ 70 g

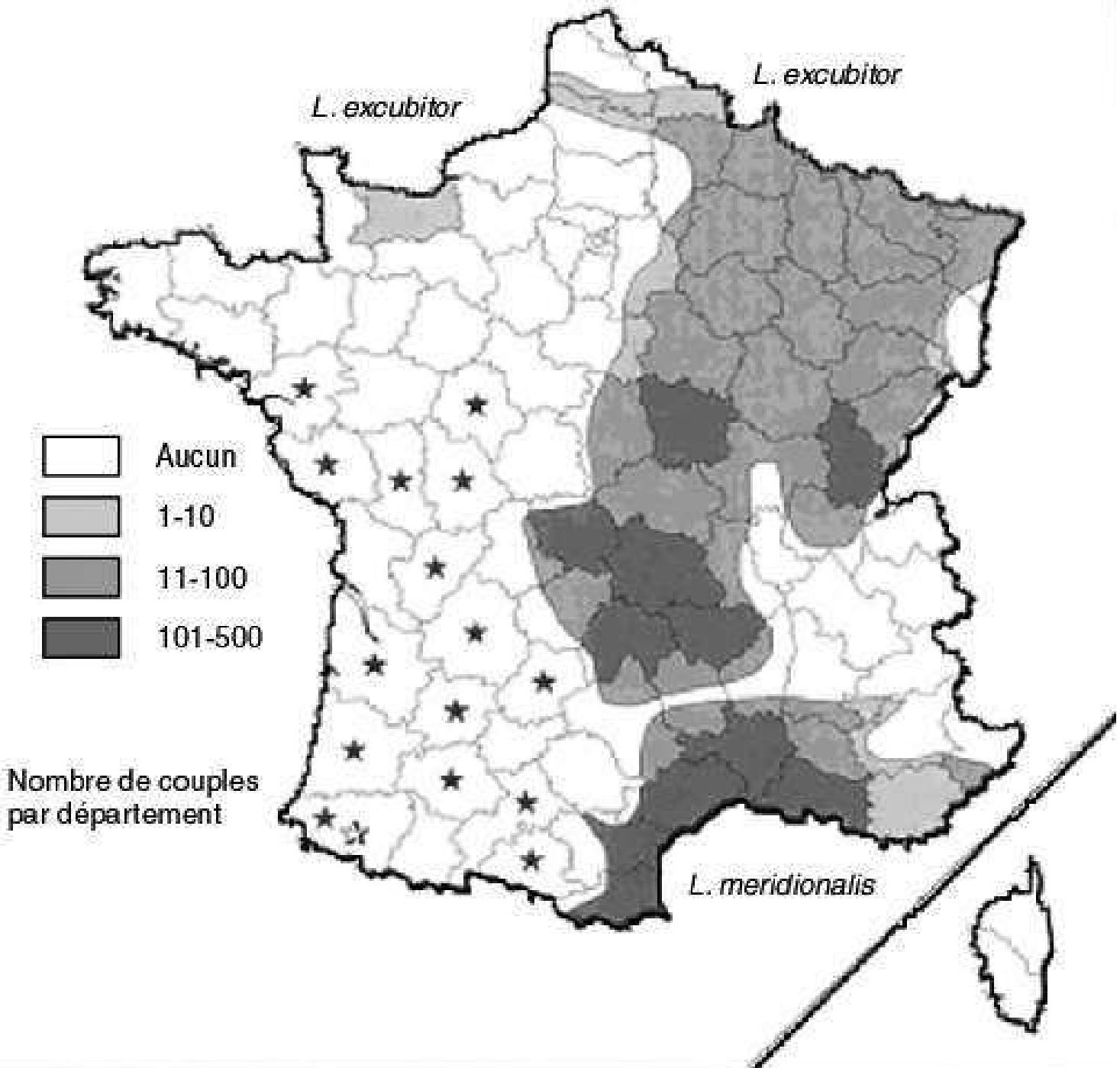
**Forme** : tête robuste, queue longue et arrondie, ailes courtes, robustes, et obtuses.

**Plumage**, *Adulte mâle* : Gris et blanc avec un masque noir. Poitrine et gorge blanc pur. Gris clair de la calotte jusqu'au croupion. Liseré blanc entre le masque et la calotte. Grande bande allaire blanche sur les rémiges primaires en forme de virgule. Liseré blanc sur les rémiges secondaires. Queue noire avec un bord blanc

*Adulte femelle* : Moins de blanc sur les scapulaires et le miroir est moins important. De plus, les parties inférieures sont plus grisâtres et parfois vermiculées. Toutefois cette différenciation avec le mâle est difficile. Seule de bonnes conditions d'observation et un œil aiguisé permettent l'identification sexuelle des individus.

*Juvenil* : identique mais les couleurs sont ternes (« sales ») moins contrastées et la gorge et la poitrine sont vermiculées.

**Longévité** : huit ans (maximum observé dans la nature)



Carte 1 : Répartition de la Pie-grièche grise en France Source : EPOPS n° 66 O3/05



### Répartition géographique :

Le noyau de population de la Pie-Grièche Grise (PGG) en France se concentre essentiellement dans le massif central (Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Creuse et départements limitrophes). On la retrouve aussi sur tous les départements du centre de la France jusqu'au nord-est (Saône-et-Loire, Jura, Région Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté). En hiver, la France accueille des populations hivernantes qui sont issues du nord de l'Europe (Scandinavie, Europe centrale, Allemagne). Les populations françaises effectuent aussi cette descente latitudinale vers le sud et le sud-ouest en période hivernale. Il n'est pas rare de rencontrer la PGG sur les territoires de la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*)

### Ethologie

**Vol :** Onduleux sur des longues distances, saccadé ressemblant à celui des pics.

#### ***Manifestations territoriales :***

*Formation des groupes :* signification mal définie, autour de la fin du mois de mars, début avril. Elles regroupent plusieurs individus (généralement 4 à 6) qui deviennent dès lors très bruyants. Ces rencontres se font en limites territoriales.

*Manifestations visuelles du mâle :* il met en valeur son poitrail blanc éclatant sur des postes bien en vue (généralement sur l'arbre le plus haut). Il est donc facilement repérable par les autres individus de la même espèce.

*Les vols d'inspections territoriaux :* à grande hauteur (50 m ou plus), l'oiseau s'éloigne à plusieurs dizaines de mètres de son lieu de départ et tout à coup fait demi-tour pour revenir à proximité de son lieu d'envol. Ce type de vol fait penser à celui d'un boomerang. Il est aussi possible d'observer des vols en feston à des hauteurs élevées. L'explication la plus probable concernant ces types de vols : se montrer (protection du territoire) et de repérer les autres territoires aux alentours.

### ***Reproduction .***

*Formation des couples* : entre mi-février et mi-avril (en général deuxième quinzaine de mars). Variable selon les conditions climatiques (qui condition le retour des migrateurs partiels) et la disponibilité en nourriture.

*Nidification* : construction du nid facilement visible. Les deux sexes participent à la construction avec des vols directs de transports de matériaux parfois sur de grandes distances jusqu'à l'emplacement du nid. La construction dure environ 8 jours, la ponte 6 jours.

*Incubation* : elle dure 17 jours, seule la femelle y participe (le mâle très rarement et dans tous les cas, sa participation est très faible).

#### *Emancipation des jeunes :*

Le séjour au nid dure 20 jours. Le mâle ravitaille régulièrement toute la famille et la protège de tous prédateurs éventuels par des vols piqués en direction des intrus. Au bout d'une dizaine de jours, les jeunes quittent le nid à proprement parlé et attendent sur les branches voisines du nid pour être nourris. Ce nourrissage hors du nid dure environ 10 jours, jusqu'à l'émancipation. Il est effectué par les deux parents.

De la construction du nid jusqu'à l'envol des jeunes, on compte en moyenne 41 jours.

#### *Succès de la reproduction :*

Il est très dépendant de la quantité de nourriture disponible et facilement accessible. La densité en campagnols des champs (*Microtus arvalis*) paraît primordiale.

Le suivi d'une population Vosgienne en 1993 et 1994 nous donne ces résultats :

- 1993 : prolifération du Campagnol des champs : moyenne de 3,5 jeunes/couple et 4,7 jeunes/couple reproducteur (sur un total de 12 couples suivis dont 9 couples reproducteurs).

-1994 : forte chute des effectifs de Campagnols des champs : moyenne de 1,2 jeunes/couple et 3,6 jeunes/couple reproducteur (sur un total de 14 couples suivis dont 5 couples reproducteurs).

De plus, la prédation exercée par la Corneille noire (*Corvus corone*) et la Pie bavarde (*Pica pica*) limite aussi le succès reproducteur de la Pie-grièche grise.

### **Chant :**

*Mâle solitaire* : courtes strophes monotones avec notes séparées « turitt turitt »

*Dérangement* : trille traînante « prrrih », traduisant l'inquiétude et l'agressivité. L'individu est prêt à bondir sur tout ce qui bouge à proximité du nid.

*Menace grave* : « vèèk vèèk vèèk » rauque, très désagréable à l'oreille humaine. Ces cris s'entendent surtout quand les jeunes sont hors du nid. Souvent un méli-mélo des adultes et des juvéniles. Cela indique souvent que la nidification est réussie.

*Chant* : « tik tik prrih ».

*Cris « au nid »* : proviennent de la femelle qui réclame sa part de nourriture au mâle qui la ravitaille durant l'incubation.

*Autres* : Chant en sourdine et imitations.

### **Chasse :**

Le plus souvent à l'affût sur un perchoir **entre 1m et 15 m de haut et généralement 5 à 8 m**. Elle peut attendre de longues minutes jusqu'à ½ h à guetter une sortie de terrier de campagnol. Les proies sont exclusivement capturées au sol. Le changement de perchoir se fait discrètement avec un vol direct vers le sol puis en rase-motte jusqu'à l'autre perchoir qu'elle atteint avec un vol quasi vertical.



Photographie 2 : Vol en feston

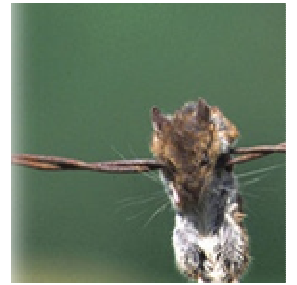
Egalement, en vol sur place, à quelques mètres du sol au dessus des prairies riches en proies mais avec peu de perchoirs (vol en Saint-Esprit comme le faucon crécerelle, (*Falco tinnunculus*)).

Plus rarement, elle effectue des chasses en poursuite à la manière d'un épervier (*Accipiter nisus*) sur des oiseaux malhabiles.

Certaines observations montrent qu'elle traque aussi des proies au sol en effectuant des déplacements par bonds successifs.

### ***Particularité . les lardoirs .***

Ce sont des dépôts de proies, qui sont empalées sur des fils de fer barbelés, buissons épineux ou encastrées dans une fourche de branche, ente 1 et 3 m de haut. Ce comportement est indispensable pour la consommation des micromammifères, afin d'arriver à les déchiqeter. Cela permet aussi un stockage de nourriture à proximité du nid (« garde manger »). La Pie-grièche grise transporte ses proies avec le bec ou les pattes jusqu'aux lardoirs. Ce transport de proies n'est pas une preuve de reproduction car c'est un comportement courant, même en hiver.



Photographie 3 : campagnol empalé sur un lardoir

### ***Hivernage .***

Dès le mois de septembre (voir juillet-août pour les couples ayant raté leur reproduction), les couples se séparent et rejoignent leurs quartiers d'hiver. Il est généralement plus ouvert que leurs zones de nidification qui sont délaissées dès qu'elles ne conviennent plus à leurs exigences biologiques (enneigement, raréfaction des proies, ...).

### **Besoins**

#### *Alimentaires .*

**Les micromammifères sont les proies de prédilection de la Pie-grièche grise et notamment les campagnols du genre *Microtus*.** Ils représentent entre 66% et 90% de la biomasse alimentaire capturée sur les habitats prairiaux (LEFRANC et WORFOLK *in* MEDDAT-MNHN). Le régime alimentaire est tout de même diversifié. Il est composé d'autres petits vertébrés (musaraigne (*Sorex spp*), rat des moissons (*Micromys minutus*)), d'insectes (Coléoptères, Orthoptères, Hyménoptères), de reptiles (lézards), d'amphibiens, etc. La majorité des proies capturées sont des invertébrées mais ils ne représentent pas plus de 15% de la biomasse ingérée.

*Territoire :*

Cette espèce des lisières s'est très bien adaptée aux paysages agricoles. Elle affectionne tout particulièrement les milieux en mosaïque, alternant milieux ouverts (pâtures, prairies mésophiles ou méso-hygrophiles, tourbières, landes) avec des zones plus fermées (Bosquets, plantations forestières lâches,...). Elle a besoin d'éléments structurants le paysage. Les arbres isolés servent de postes d'affût (au moins 5/ha selon SCHÖN) et les buissons épais pour la nidification. De plus, elle apprécie aussi les vergers traditionnels à haute-tige, les milieux bocagers et les boisements peu denses. Localement on la retrouve aussi dans de jeunes plantations forestières.

La taille du territoire de nidification varie entre 20 et 100 ha.

## Menaces

*Intensification de l'agriculture :*

L'agriculture, en s'intensifiant, a modifiée ses pratiques entraînant un bouleversement des paysages.

Le remembrement a fortement joué sur la détérioration des Infrastructure Agro-Ecologique (IAE) et notamment sur la régression des haies. Ces haies sont essentielles pour la reproduction et la survie de la Pie-grièche grise.

La diminution des Unités Agro-Ecologiques (UAE) représente aussi un impact important sur la ressource alimentaire.

Par la diminution des prairies naturelles et le drainage des zones humides, les milieux favorables aux proies principales de la Pie-grièche grise régressent ce qui entraîne par la même occasion celle des PGG.

De plus, l'intensification des prairies entraîne une raréfaction de la faune et la flore associée. Ceci peut avoir des effets négatifs sur la capacité de la Pie-grièche grise à survenir à ses besoins (raréfaction voir disparition de la ressource alimentaire, augmentation de la concurrence interspécifique notamment avec les petits rapaces, *etc*).

### ***Utilisation de pesticides et de traitements vétérinaires .***

Les produits phytosanitaires ont pour objectifs de détruire les espèces qui sont considérées comme « nuisibles » à l'agriculture. Pourtant, ces espèces sont la ressource principale pour l'alimentation des PGG. L'utilisation de ces pesticides entraîne donc la raréfaction des ressources essentielles pour le maintien des populations de cette espèce. Les épisodes de « dératisation » à base de **rodenticides**<sup>1</sup> (bromadiolone) sont très préjudiciables car la Pie-grièche grise ne peut compenser la disparition de sa ressource alimentaire principale (*Microtus spp*). Les produits vétérinaires ont aussi un impact sur la PGG. L'utilisation de traitements comme les vermifuges à base d'**ivermectine**<sup>2</sup> ont un impact sur l'entomofaune prairiale. Les espèces les plus touchées sont les coléoptères coprophages qui dans un même temps sont les proies les plus capturées par la PGG.

### ***Urbanisation croissante et création d'infrastructures .***

Le développement des infrastructures humaines a pour conséquence la diminution de l'habitat préférentiel de la Pie-grièche grise mais aussi la fragmentation des populations. Cette fragmentation des populations par l'urbanisation et les modifications des habitats peut entraîner une disparition de certaines populations par manque d'échanges génétiques, la dépression consanguine, entraînant la disparition à « petit feu » des populations isolées.

### ***Développement des loisirs « vert » .***

Cette espèce de Pie-grièche est la plus sensible aux dérangements humains. Le développement des loisirs de pleine nature qu'ils soient motorisés ou non ont un impact sur la réussite de la reproduction. Le moindre stress provoqué par des motards, des randonneurs voir même des naturalistes peu scrupuleux peut entraîner l'abandon du nid et donc de la progéniture qui est vouée à une mort certaine.

---

<sup>1</sup> **Rodenticides** . type de produit phytosanitaire ayant la capacité de tuer les rongeurs

<sup>2</sup> **Ivermectine** . molécule présente dans les vermifuges ayant une action anthelminthique (contre les vers)

## Etat des populations

### **La Pie-grièche grise n'est pas menacée au niveau mondial.**

A l'échelle européenne, les populations sont stables dans la plupart des pays du nord et de l'est, voire même en augmentation pour le Danemark (les populations y sont cependant faibles). Dans les pays de l'Europe occidentale, les populations sont en régression. La France a connue une forte diminution des populations depuis les années 1960 avec la disparition de cette espèce dans l'ouest du pays et une forte régression dans le nord et le nord-est. Les effectifs européens sont estimés entre 38 000 et 96 500 couples (MNHN-MEEDAT cahier d'habitat « Pie-grièche grise »). En France, on estime qu'il y aurait 2000 couples.

## Statut

En danger sur le livre rouge national

Espèce protégée (Art. 1 et 5 de l'Arrêté ministériel modifié du 17 avril 1981)

Inscrite à l'annexe II de la convention de Berne

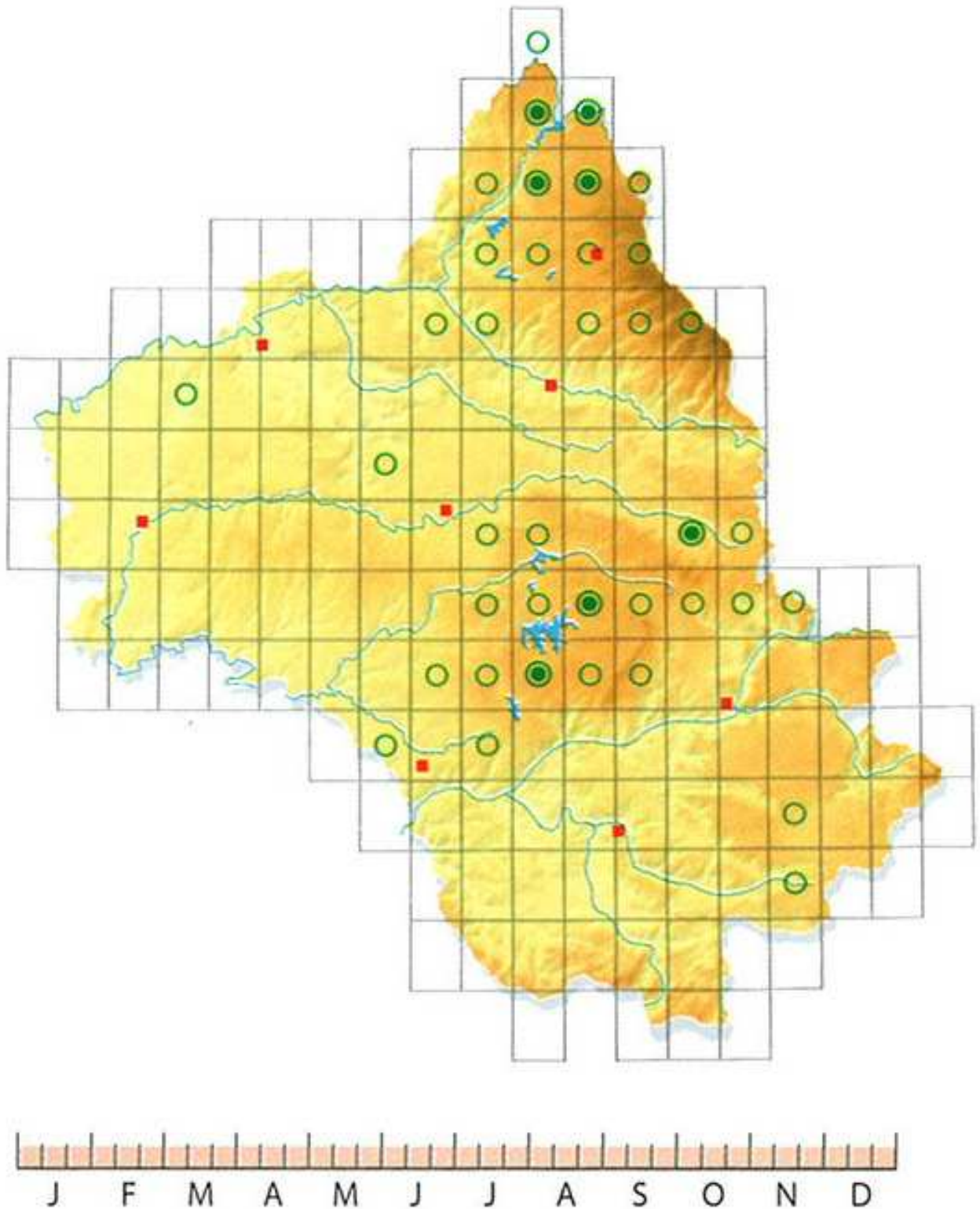
### **La Pie-grièche grise en Aveyron (cf. Carte ci-contre)**

Statut : nicheur sédentaire et hivernant peu commun et localisé.

La Pie-grièche grise se cantonne au nord du département (Aubrac, Carladez, Viadène) ainsi que sur les plateaux du centre du département (Lévézou). Les observations effectuées hors de ces secteurs sont sans doute des individus hivernants.

Etat des populations :

- en régression sur le Lévézou
- stable dans le nord du département



Carte 3 : Répartition de la Pie-grièche grise en Aveyron; Source : LPO aveyron "Faune sauvage de l'Aveyron", 2008



### III Une étude agri-environnementale

#### 1 Le contexte agri-environnemental européen et le déclin des Pies-grièches grises

La Pie-grièche grise apparaît en fort déclin en Europe tempérée, particulièrement en Europe occidentale. Elle est ainsi en forte régression en Allemagne et a complètement disparue de Suisse en tant que nicheur (MNHN-MEDDAT cahier d'habitat « PGG »). En France, elle est considérée comme menacée et sa population n'excéderait pas les 2000 couples. Le suivi national des STOC-EPS montre une baisse de 38% entre 2001 et 2007 (MNHN-MEDDAT cahier d'habitat « PGG »). Ses bastions se trouvent maintenant dans les zones d'agriculture extensive à base d'élevage, en Auvergne et sud du massif central (plateau de l'Aubrac), Limousin (plateau de Millevaches principalement) et Franche-Comté.

L'intensification de l'agriculture, avec notamment la forte diminution des surfaces en prairie et du linéaire de haies, explique en grande partie le déclin de cette pie-grièche. Son habitat de prédilection est en effet constitué de milieux semi-ouverts, où alternent bosquets, vergers et vastes secteurs en herbe (prairies de fauche ou pâtures).

Afin d'envisager des mesures de maintien ou d'amélioration de son habitat, il est urgent de savoir où survivent les populations viables de Pies-grièches grises et de proposer alors des solutions efficaces pour leur préservation.

C'est dans ce contexte que la LPO France a conduit en 2009, à l'initiative de Norbert Lefranc (spécialiste européen du genre) et de Jean-Philippe PAUL (LPO Franche-Comté), une enquête visant à assurer le suivi et la conservation de cette espèce dans des zones géographiques prioritaires. Il apparaît clairement que cette protection passe par le maintien des paysages et par conséquent des pratiques agricoles qui le façonnent. Ainsi la LPO définit d'ores et déjà des objectifs généraux pour répondre à cette situation plus que délicate.

En parallèle un plan de restauration national pour toutes les espèces de Pies-grièches (sauf la Pie-grièche écorcheur) est en cours de rédaction.

Face à l'intensification de l'agriculture qui bouleverse les paysages favorables à la Pie-grièche grise, la LPO envisage des mesures visant à garder en l'état les derniers grands secteurs encore fréquentés. Ceux-ci, de plus en plus rares, se trouvent maintenant surtout en moyenne montagne et dépendent largement :

- **du maintien d'une agriculture extensive basée sur l'élevage et les prairies de fauche.**
- **de la création de corridors entre ces noyaux de populations.** Cette deuxième proposition est logique d'un point de vue écologique mais paraît difficile à mettre en œuvre. Le Grenelle de l'environnement prévoit la mise en place d'une « trame verte » dont l'objectif est justement de mettre en place un réseau de corridors écologiques.

## **2 Des initiatives de la LPO France relayées par des antennes locales : le cas de la LPO Aveyron**

Depuis 2004 la LPO France conduit un programme intitulé « **Agriculture et biodiversité** » qui a pour objectif d'améliorer l'état de la biodiversité au sein des exploitations agricoles, en travaillant directement avec les agriculteurs.

### **Quelle est la responsabilité de l'Aveyron dans la démarche nationale de conservation des Pie-grièches ?**

L'Aveyron accueille 4 espèces de Pies-grièches sur les 5 présentes en France. Ce point confère à ce département une responsabilité certaine par rapport à cet enjeu, car on y rencontre 4/5 des espèces du genre Pies-grièches (*Lanius spp.*).

### **Le cas de la Pie-grièche grise**

Dans la bibliographie cette espèce n'est pas donnée comme menacée au niveau mondial. (MEDDAT-MNHN, cahiers d'habitats « PGG »). Elle l'est en revanche bel et bien au niveau national.

Nous pouvons cependant nous poser la question de l'importance des actions menées par la LPO Aveyron dans le maintien de ses populations au niveau national. Nous n'avons pas pu recueillir de données précises quant à la représentativité de l'Aveyron par rapport à la population nationale. Le plus gros des populations se situe dans le massif central et l'est de la France. Il serait plus judicieux de considérer une entité géographique telle que le massif central pour établir des programmes d'action de conservation pour cette espèce. Là se pose toutes les difficultés de coordination dues au découpage administratif et à la coordination de projets interdépartementaux et même interrégionaux.

Par contre le plateau de l'Aubrac représente, lui, un intérêt certain pour la conservation de cette espèce en Aveyron. En effet il s'avère qu'elle se maintient en Aveyron uniquement sur ce plateau et celui du Lévézou.

### *Une démarche de conservation des espèces de pie-grièche en Aveyron.*

La réponse s'est incarnée par la mise en œuvre d'un travail en collaboration avec douze agriculteurs afin de mieux connaître leurs pratiques, leurs perceptions de la biodiversité et l'état de conservation des milieux qu'ils exploitent. Les enjeux d'action sont donc bien ciblés sur les systèmes agricoles.

## **3 La LPO Aveyron et les LP GENA : trois ans de partenariat**

C'est dans ce cadre que la LPO Aveyron fait, depuis 3 ans, confiance aux étudiants de la licence GENA (de SupAgro Florac) pour prendre part à cette étude concernant les Pies-grièches dans le département. Les années précédentes les étudiants participaient déjà à des études inscrites dans la continuité de ce programme. Ceci s'est traduit par la mise en place de douze placettes de suivi des quatre espèces de Pies-grièches sur tout le département.

Ceci se décline en trois zones d'étude par espèces, déterminées par le repérage des couples. Une zone d'étude correspond à un carré de 4km<sup>2</sup>. Ainsi il apparaît, conformément à ce qu'on pouvait attendre, que les PGG fréquentent le nord Aveyron, plus précisément le plateau de l'Aubrac. (cf. annexe 1 protocole d'étude de la LPO Aveyron).

Cette année il s'agit pour nous de participer à ce travail en menant l'étude d'une partie, de 1km<sup>2</sup> d'un des carrés où la présence de la Pie grièche grise est confirmée.

Cette démarche s'inscrit également dans la continuité de l'étude d'enquête nationale de la LPO sur la Pie-grièche grise de 2009.

## **4 Une méthodologie adaptée à une espèce**

Le protocole prévu pour cette étude s'est avéré inadapté à l'espèce Pie-grièche grise. Il était basé sur des points d'écoutes mais une méthode de transects, d'après la LPO Aveyron serait plus appropriée. Un nouveau protocole mieux adapté sera donc mis au point pour la suite de l'étude (LPO Aveyron com. perso.).

En ce qui concerne l'étude à laquelle nous prenons part, il s'agit de comprendre l'importance des IAE dans le degré d'attractivité d'un site. Ainsi, à la demande de la LPO

Aveyron, notre travail par rapport à l'étude des PGG en Aveyron doit répondre aux objectifs suivants :

répertorier et cartographier les IAE et les UAE

- Mener une réflexion sur une caractérisation des haies rencontrées sur le secteur.
- L'étude des IAE dans le cadre de l'étude des Pies grièches en Aveyron et la cartographie des données recueillies.
- Estimer l'attractivité des parcelles présentes sur le secteur.

Le rassemblement d'informations telles que :

- Identifier les agriculteurs concernés par le site d'étude (le carré de 4km<sup>2</sup>) et en enquêter un maximum sur leurs pratiques et leurs perceptions de la biodiversité.
- retranscrire les données recueillies sur une carte et identifier les pratiques qui peuvent maintenir de bonnes conditions d'accueil pour les Pie-grièches grises. (conduite des prairies, traitement vétérinaire...)

## IV L'Aubrac : un bastion aveyronnais de la Pie-grièche grise

### 1 L'Aubrac, un plateau montagnard

L'Aubrac est un vaste plateau à cheval sur trois départements : l'Aveyron, le Cantal et la Lozère. Il a aussi la particularité d'être présent sur trois régions administratives : Midi-Pyrénées, Auvergne et Languedoc-Roussillon.



Carte 1 : Localisation de l'Aubrac dans le Massif-central



Illustration 1 : La topographie en Aubrac

Il est délimité par la Truyère au nord, par le Lot au sud et par la Colagne à l'est.

Il est constitué d'un haut plateau basaltique de 30 km de long, de direction nord-ouest/sud-est, qui s'est écoulé sur un socle granitique dont les traces se retrouvent au nord et à l'est du haut plateau. Le versant sud/sud-ouest a la particularité d'être très encaissé (1000 m de dénivelé en quelques kilomètres au dessus de la vallée du Lot) et d'être constitué de roches métamorphiques (micaschiste, gneiss).

L'altitude moyenne est proche de 1200 m, le point le plus élevé du plateau culmine au signal de Mailhebiau à 1 469 m. Cette altitude élevée confère au plateau un climat rude aux températures moyennes annuelles basses (5,5°C à Nasbinals). Ceci additionné à des influences climatiques à la fois océaniques et montagnardes entraîne de fortes précipitations (proche des 1900 mm/an) qui se font sous forme de neige en hiver. Cette neige peut rester du mois d'octobre au mois d'avril sur le plateau. Les vents forts, venants en majorité de l'ouest, entraînent la formation de nombreuses congères durant la mauvaise saison. Ces

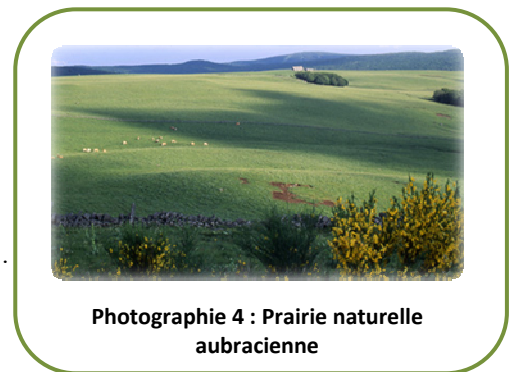
conditions difficiles contraignent souvent les Pies-grièches grises à quitter le plateau en hiver pour trouver leur nourriture. On les retrouve alors dans les zones plus méridionales ou de plus faible altitude.

Les milieux naturels se répartissent de la façon suivante :

- Grandes hêtraies au sud-ouest
- Bosquets de résineux (généralement du Pin sylvestre *Pinus sylvestris* et quelques plantations d'épicéas (*Picea abies*) au nord et à l'est
- Pâturages de grandes tailles où les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) sont peu représentées dans les « montagnes » (estives) mais bien plus présents autour des villages et hameaux ainsi que dans les zones les plus escarpées.

Ces prairies représentent un réservoir de biodiversité d'importance européenne.

En effet, la diversité végétale sur le plateau de l'Aubrac est une des plus élevée d'Europe (1300 espèces).



Photographie 4 : Prairie naturelle aubracienne

D'autres milieux sont aussi présents sur ce territoire.

Les tourbières issues des surcreusements glacières sont des reliques des dernières glaciations. Ce milieu et sa faune et flore associée est un des habitats les plus intéressants en termes de conservation sur ce territoire.

Cette mosaïque de milieux confère au plateau de l'Aubrac une biodiversité que l'on peu qualifier de remarquable. On y retrouve des habitats d'intérêts communautaires prioritaires au titre de la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) comme les pelouses à nard raide (*Nardus stricta*) riches en espèces, et les tourbières hautes actives. Ces deux habitats sont intéressants pour la PGG comme zone de gagnage.

## 2 Une agriculture en étroite relation avec la nature

### « Une race pour un territoire : La reine aux yeux noirs. »

Les conditions physiques et environnementales façonnent l'agriculture du plateau de l'Aubrac.



Photographie 5 : vache Aubrac et son veau

On retrouve aujourd'hui sur ce territoire, une agriculture extensive, peu diversifiée avec des systèmes de production très proches les uns des autres. L'élevage de vaches allaitantes de race Aubrac domine très largement. Ce territoire est le berceau de cette race rustique qui a failli disparaître dans les années 1970 mais qui a été sauvée grâce à un plan de sauvegarde. Elle fut souvent surnommée « la reine aux yeux noirs »

L'élevage de cette race adaptée au territoire présente de nombreux avantages pour les exploitants Aubraciens : de très bonnes qualités maternelles, des taux de fécondité élevés, des aptitudes bouchères très appréciées et un lait de qualité.

Le système de production repose majoritairement sur la production de viande. L'élevage de broutards destinés ensuite au marché français et surtout italien pour l'engraissement est le système dominant. Les vaches sont élevées dans des conditions extensives avec une base d'alimentation la plus rentable économiquement : l'herbe. En effet à la bonne période (avril – octobre) les animaux sont en estives et pâturent sur les prairies et sur les parcours. En hiver les vaches sont rentrées à l'étable. Leur alimentation est alors composée de foin (récolté sur les prairies) et de concentrés en faible quantité. Ce système repose donc sur une ressource renouvelable présente en abondance sur l'Aubrac qui permet donc la conservation des prairies naturelles, indispensables à la Pie-grièche grise.

Quant à la conduite de reproduction, on retrouve généralement un système de saillies par monte naturelle. Ce choix est étroitement lié au système extensif à l'estive adopté par un bon nombre d'éleveurs. On retrouve toutefois de l'insémination artificielle. On note aussi que le croisement Aubrac-Charolais est pratiqué afin d'améliorer l'aptitude bouchère des animaux.

La surface agricole utile des exploitations est principalement composée de prairies naturelles et d'estives. Les prairies sont utilisées pour la fauche et le pâturage ; leur gestion reste de manière générale extensive avec une fertilisation organique (fumier et lisier)



raisonnée (15t /ha pour le fumier) et parfois minérale (chaux et azote). Ces pratiques permettent la conservation d'UAE dans un état satisfaisant et n'entraînent pas de modifications de milieu. Ce type de fertilisation est plutôt appréciable pour les différentes espèces animales et végétales présentes sur l'Aubrac.

Il est à noter qu'on retrouve quelques systèmes de production bovin lait sur les contreforts du plateau de l'Aubrac.

Les Haies sont représentées autour des hameaux et des villages ainsi que dans les zones les plus escarpées sur ce plateau couvert d'estive. Toutefois, elles sont conservées par les agriculteurs car elles jouent un rôle essentiel pour la protection des animaux contre les intempéries, et donc pour leur confort.

Cette présence de haies est un facteur essentiel pour l'accueil de la PGG.

Au niveau de l'emprise foncière, on est dans une situation tendue, la pression foncière est importante. Le prix d'un hectare d'une prairie de fauche est devenu vraiment très élevé. Certains éleveurs ont dû étendre leurs exploitations (estive) sur des territoires voisins comme le Cantal pour pallier aux prix du foncier.

On est donc dans un système d'agrandissement de la surface agricole utile par exploitation. A l'avenir il ne faudrait pas que le système agricole s'intensifie de manière incontrôlée ce qui pourrait entraîner des dérives (ex. la suppression des haies par un remembrement du parcellaire).



Photographie 6 : vaches en estive sur l'Aubrac



## V *Caractérisation des éléments paysagers et des pratiques agricoles*

### 1 *La méthodologie appliquée à notre étude*

**Comment caractériser Les Infrastructures Agro-Ecologiques favorables à la Pie-grièche grise sur le plateau de l'Aubrac ?**

#### 1.1 *Notre zone d'étude : le secteur de Lacalm-Alpuech*

Localisation :

Le carré que nous considérons pour notre étude se situe sur deux communes de l'Aubrac, Lacalm et Alpuech. La zone sur laquelle nous avons travaillé correspond à la partie hachurée sur la carte, cela représente 1 km<sup>2</sup> (cf. page ci contre).

L'altitude oscille entre 1050 et 1100 m. le paysage est composé d'une mosaïque de parcelles en prairies naturelles de fauche au maillage assez fin. Sur la partie ouest un réseau bocager est présent. On remarque une déclivité vers le sud ouest de cette zone. Dans cette même partie se trouve un cours d'eau et des zones humides. La partie nord est très ouverte, on y trouve des arbres isolés, des murets, et des clôtures.

Pour caractériser le paysage de cette surface nous avons procédé selon le protocole suivant.

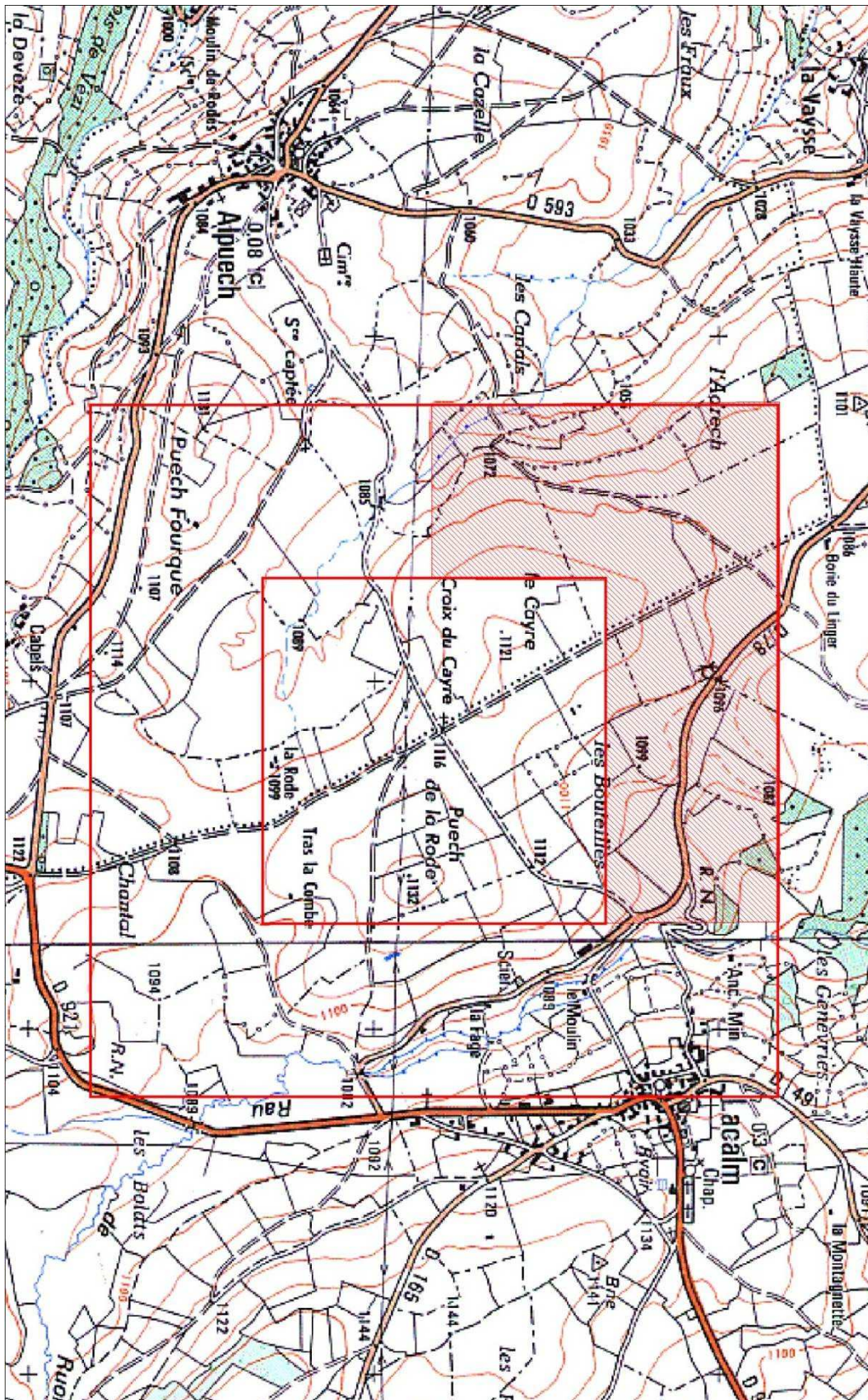
#### 1.2 *Un protocole d'étude*

##### **La méthodologie de suivi de la Pie-grièche grise**

La prospection se fait dès la mi-février si l'on dispose de beaucoup de temps en faisant attention aux individus hivernants toujours présents qui quitteront la zone pour retourner sur leurs lieux de nidification.

En revanche, si l'on dispose de peu de temps, 2 sorties sur le terrain suffisent, autour du 20 mars et du 10 avril, époque où les couples sont bien visibles et bruyants (manifestations territoriales). Après le 15 avril le suivi devient difficile (discrétion, avancement de la végétation, manifestations territoriales plus rares, incubation démarrée).

Dès qu'un individu est repéré, il faut chercher « sa moitié ». Les deux individus ne sont distants en général que de quelques mètres.



Carte 3 : Localisation de la zone d'étude de Lacalm-Alpuech

Ces suivis de terrain doivent être renforcés par une étude de l'environnement des couples nicheurs. Notre étude consiste à caractériser les éléments paysagers et les pratiques agricoles favorables à la PGG. Pour cela nous avons établi **un protocole qui se décline en deux phases**

### *1.2.1 Recueil de données sur le terrain.*

Ce travail a fait l'objet de plusieurs rapports de licence. Ainsi nous nous sommes appuyés sur ces documents pour mettre en œuvre notre méthode.

Dans ces travaux sont présentés les différents outils qui ont permis aux étudiants de réaliser leurs études. Nous avons retenus certains d'entre eux pour, d'une part, mener à bien nos prospections et analyser les données, et d'autre part, pour nous inscrire dans la continuité de ces travaux, pour donner une cohésion à l'ensemble. Ceci pour faciliter l'interprétation des lecteurs de ces documents et l'exploitation des données par la LPO Aveyron.

#### § **Propre à l'IAE**

##### **Une fiche paysage**

Nous l'avons utilisée comme base lors de nos premières prospections. En avançant dans notre travail nous nous sommes aperçu que certains critères manquaient. C'est pourquoi nous proposons plus loin une fiche plus complète pour le relevé des IAE sur le terrain (*cf* Annexe II).

A partir de l'orthophotographie (photo aérienne) du secteur étudié, nous avons relevés tous les IAE. Ainsi nous avons considéré :

- les haies
- les alignements d'arbres
- les arbres isolés
- Les clôtures barbelées
- Les ripisylves, bosquets et bois

#### § **Propre aux UAE**

##### **La fiche d'enquête,**

Elle est décrite dans les deux rapports précédents (LP, GENA 2007 – 2008, « caractérisation des paysages et des pratiques agricoles sur les sites à Pies-grièches à tête rousse et Pies-grièches écorcheurs », LP, GENA 2008 – 2009, « caractérisation des paysage et des pratiques agricoles sur les sites à Pies-grièches méridionale et Pies-grièches écorcheur ». Elle peut être consultée en annexe 8.



Comment avons-nous utilisé cette fiche ?

Nous sommes cette année moins précis dans l'étude des exploitations et ce pour plusieurs raisons :

- le nombre élevé d'agriculteurs à rencontrer
- la difficulté à les identifier et les contacter pour les rencontrer.
- la période de vêlage, d'où un manque de disponibilité de leur part.
- les pratiques s'avèrent très homogènes d'un éleveur à l'autre.

Ceci nous a conduit à cibler les points essentiels suivants durant les entretiens les plus courts.

- la fertilisation
- l'entretien des haies, période de taille, quelle perception de cet élément paysager.
- les traitements des prairies, fauche/pâturage
- les traitements vétérinaires

## § pour la communication

### **La plaquette**

Nous avons utilisé la plaquette réalisée par les étudiants de l'an dernier (2008-2009). Celle-ci présente bien l'étude dans sa globalité, les espèces de Pies-grièches présentes en Aveyron et les enjeux par rapport à leur conservation. Nous avons donc jugé que celle-ci conviendrait à notre action de communication. Nous avons tout de même réadapté la partie qui présente un secteur précis, en l'occurrence le plateau de l'Aubrac (Cf. Annexe. 3).

### *1.2.2 La cartographie*

Toutes les données recueillies ont été reportées sur une cartographie (logiciel MapInfo) afin de faciliter l'analyse et de fournir des données plus précises, telle que la longueur du linéaire de haies par exemple.

## 2 Résultats et interprétation

### 2.1 Les pratiques agricoles

Afin de connaître les pratiques agricoles, nous avons enquêté les agriculteurs possédant des parcelles sur la zone étudiée. Au total nous avons rencontrés 10 (*cf* cartographie page de gauche) exploitants concernés par la zone.

Nous n'avons pas pu rencontrer tous les agriculteurs de la zone d'étude ; plusieurs raisons explique cela : certains agriculteurs n'ont pas voulu nous recevoir, certains n'avaient pas le temps (vêlage), pour les autres cas nous ne connaissons pas les propriétaires.

Nous connaissons donc les pratiques agricoles sur environ 50% du surfacique de la zone d'étude.

Le fait que nous ne connaissions qu'une partie des pratiques agricoles, ne fausse pas l'étude car elles sont quasiment similaires. C'est pour cela que nous allons les présenter de manière globale et non par un détail précis parcelles par parcelles, exploitations par exploitations.

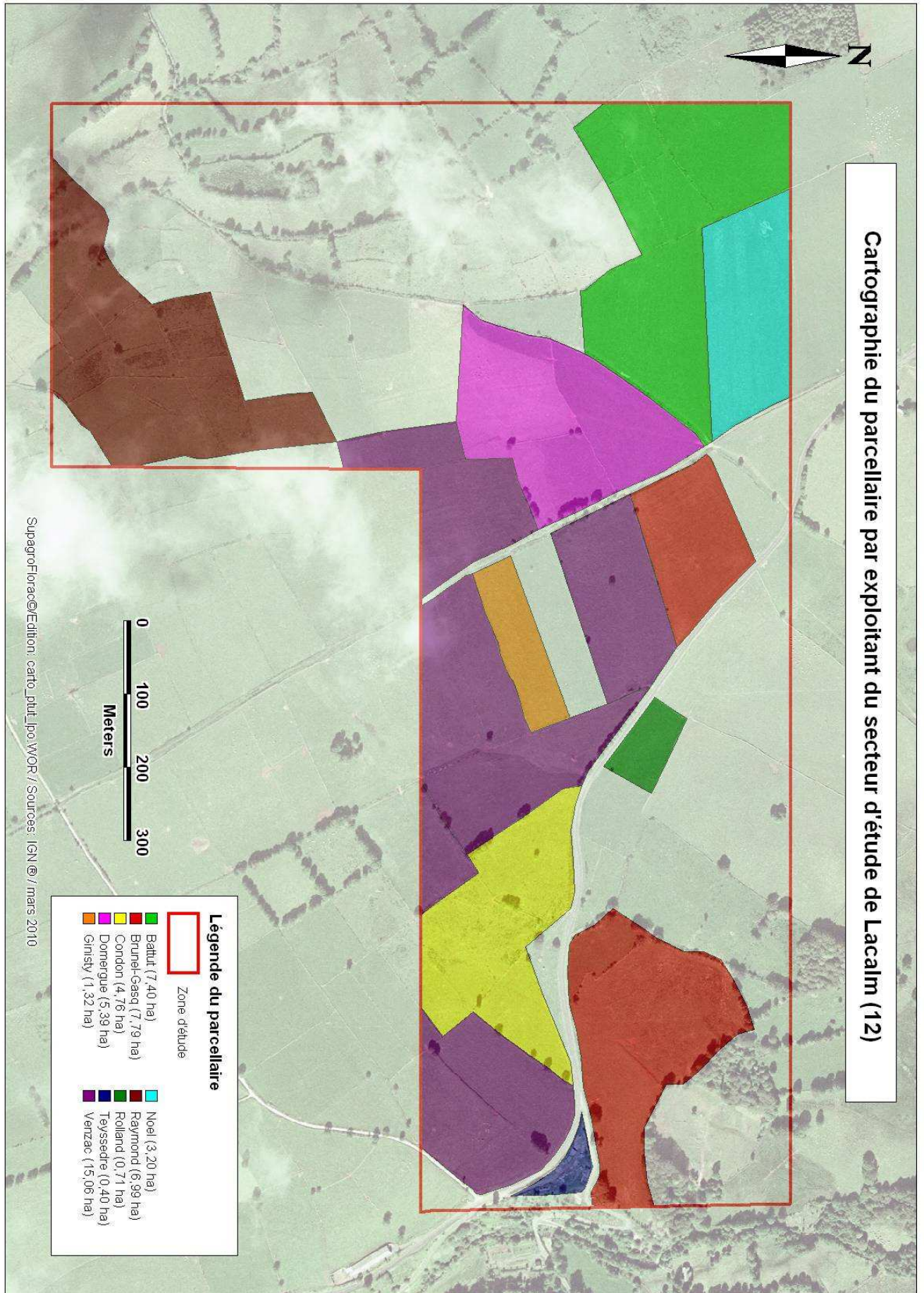
#### *Synthèse des informations recueillies*

##### **Occupation des sols :**

La totalité des parcelles agricoles de notre zone d'étude sont des prairies naturelles. C'est un facteur intéressant du fait d'une plus forte présence de campagnols dans ce type de milieu. De plus, l'existence de déjections animales favorise les coléoptères coprophages La diversité floristique de ces prairie est propice à une entomofaune riche.

##### **Type de gestion et périodes d'interventions :**

Le pâturage et la fauche sont les deux actions de gestion sur les parcelles agricoles. Mise à part quelques parcelles, celles-ci sont toutes fauchées annuellement. Généralement les agriculteurs ne peuvent effectuer qu'une coupe de foin dans l'année. Ces fauches sont effectuées relativement tard, de mi juin à fin juin suivant les années. Ce facteur est intéressant pour l'espèce car il permet de respecter les différents cycles naturels des espèces.



Carte 44 : Cartographie du parcellaire

## 2.2 Les éléments paysagers

### *Cartographie des IAE (cf. carte ci-contre)*

#### *Description .*

Les IAE sur notre zone d'étude sont plutôt bien représentées. Elles sont diversifiées, les prairies naturelles sont parsemées de perchoirs potentiels, et structurées par des haies et des alignements d'arbres. De plus, des zones boisées permettent de créer une mosaïque de milieux.

Les haies et les alignements d'arbres sont surtout présents sur la zone bocagère au sud-ouest du « carré » d'étude. D'autres réseaux non connectés au bocage sont présents de manière plus anecdotique. On peut aussi constater qu'il y a une ripisylve à l'extrême sud-ouest de la zone étudiée.

Les arbres isolés sont présents sur l'ensemble du secteur. Toutefois, on peut remarquer une concentration plus élevée sur les prairies les plus ouvertes et une quasi absence dans la zone bocagère.

Les bosquets sont présents en périphérie de la zone bocagère et au nord-est du carré (cf. carte ci contre).

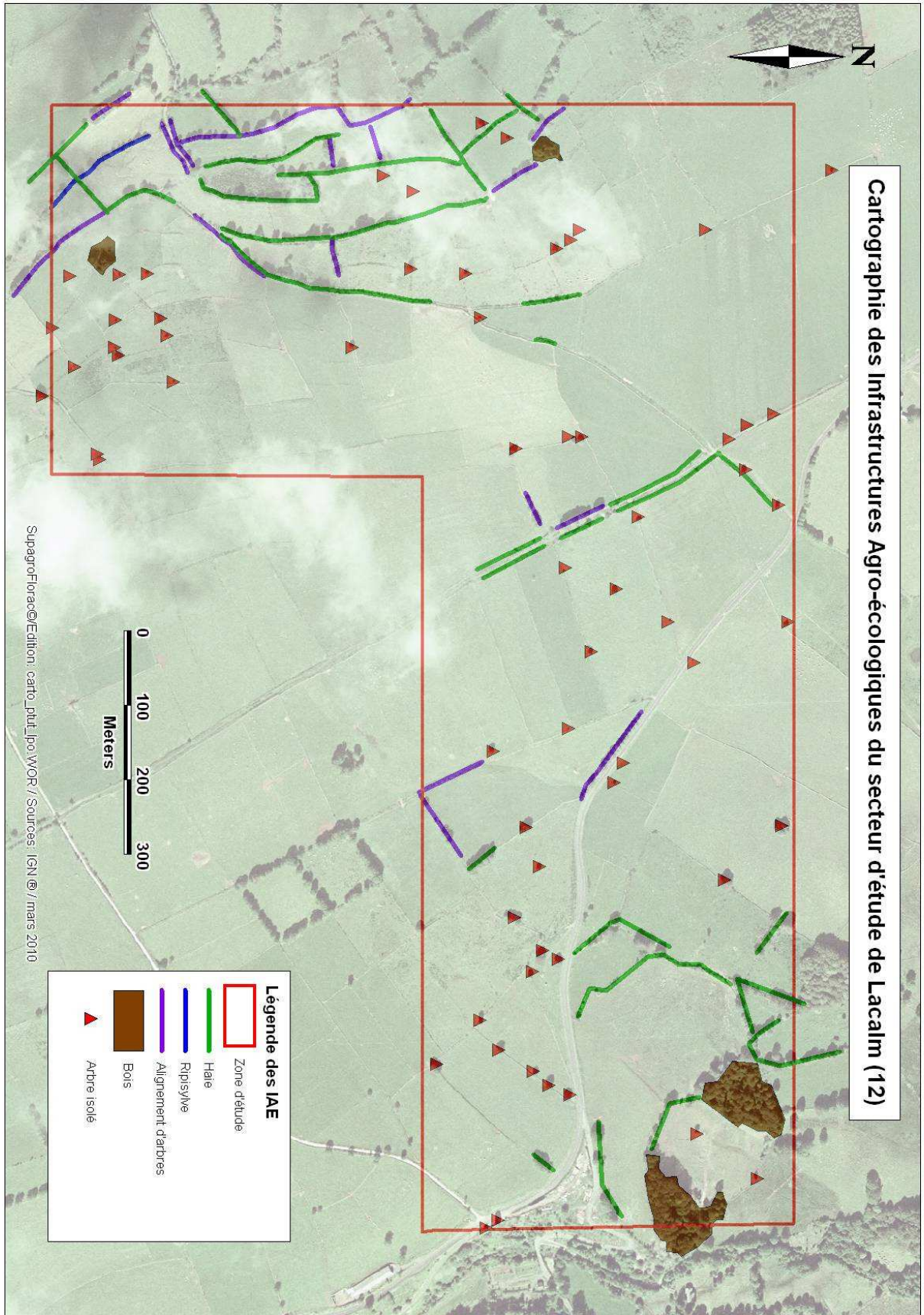
Les clôtures en fil de fer barbelé sont très présentes. Elles délimitent l'ensemble des parcelles.

#### *Analyse .*

De manière générale, ce secteur apparaît comme très favorable à la Pie-grièche grise. La mosaïque de milieux présents correspond tout à fait aux besoins en termes d'habitat pour cette espèce. La présence d'un réseau bocager est intéressant à la fois pour la nidification et pour la capture de certaines proies. Ceci associé à des prairies naturelles parsemées de nombreux perchoirs, représente une aubaine pour la PGG. En effet, sa technique de chasse à l'affût demande la présence d'arbres isolés et de piquets de clôture sur les secteurs où ses proies sont abondantes (prairies naturelles).

Les bosquets peuvent aussi avoir une utilité comme zone refuge voir même de nidification. Il apparaît que la plupart des populations vosgiennes étudiées nichent en lisière dans des boisements peu denses (Norbert Lefranc, com. pers.)





Carte 5 : Cartographie des infrastructures agro-écologiques



### ***Cartographie de la présence des épineux dans les haies (cf. carte ci contre)***

Cette carte nous montre que 50% des haies contiennent des épineux dans leur composition floristique. On remarque que les haies à épineux sont relativement bien réparties sur la zone considérée. Ce critère est à prendre en compte dans la gestion de l'entretien de celles-ci. En effet un des objectifs de gestion serait de conserver des pratiques favorisant la présence des essences épineuses indispensable à la PGG. Et ainsi garantir une bonne attractivité des parcelles.

Selon nos résultats concernant les pratiques d'entretien des haies il apparaît que les exploitants gèrent les haies avec des pratiques qui ne nuisent pas à leur bonne qualité.

### ***Cartographie des arbres isolés (cf. carte suivante)***

On retrouve une densité d'arbres isolés importante avec 64 arbres isolés sur la zone d'un km<sup>2</sup> soit une moyenne de 6.4 arbres par ha. La présence des arbres isolés est un point essentiel pour l'accueil des Pies-grièches grises ; elles les utilisent pour se poster lors des périodes de chasse.

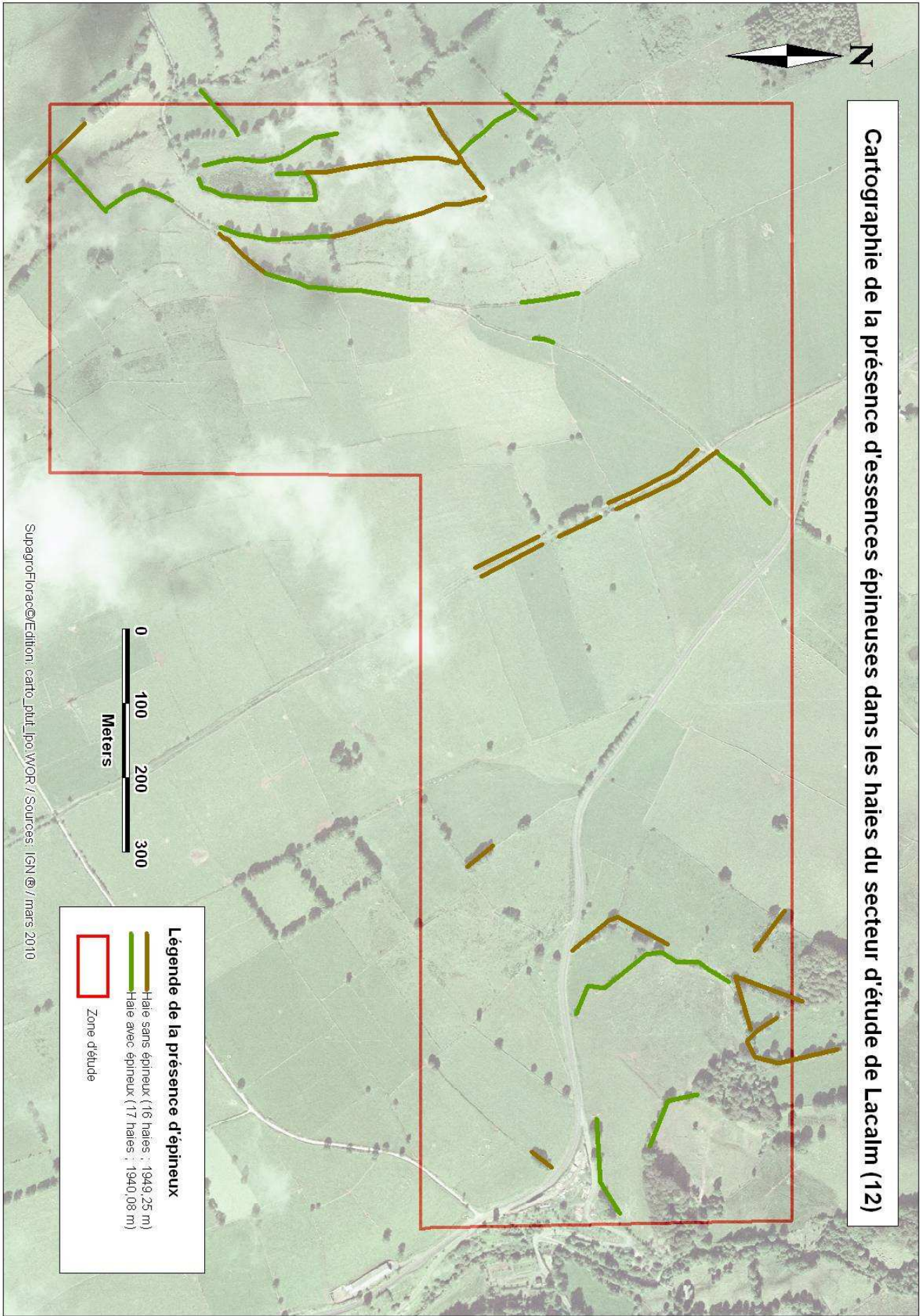
Ces arbres sont relativement bien répartis sur la zone. L'essence que l'on retrouve majoritairement est le frêne (34 individus) puis viennent ensuite les aubépines avec 15 individus. Les aubépines sont très intéressantes pour la PGG car elles peuvent s'en servir de lardoire ou même de zone de nidification dans certains cas. On retrouve ces aubépines plutôt dans la partie bocagère, au sud de la zone étudiée.

## ***2.3 Attractivité des parcelles***

La hiérarchisation de l'attractivité des parcelles dans cette étude s'est faite à partir de deux composantes :

### ***Les pratiques agricoles :***

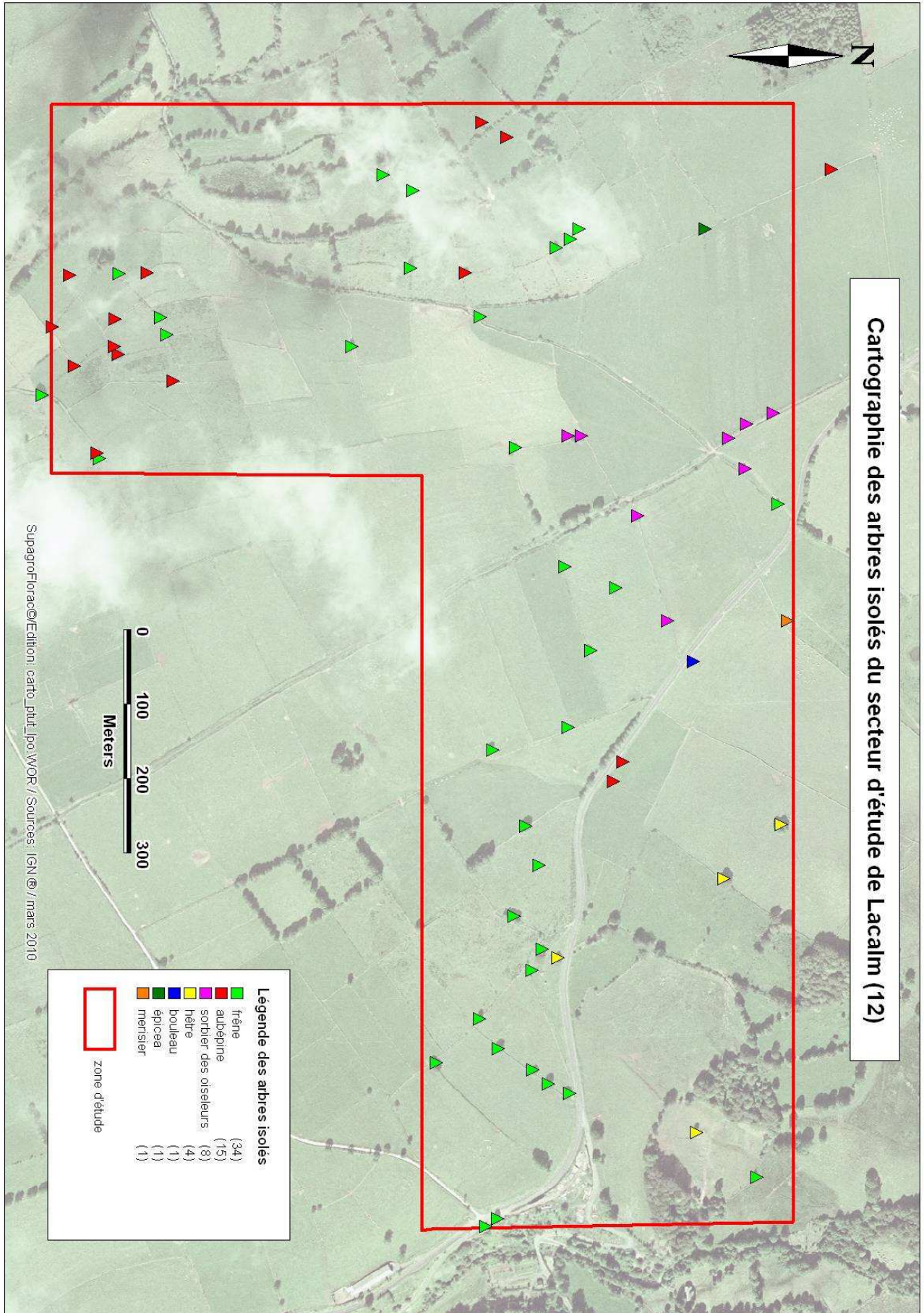
Cartographie de la présence d'essences épineuses dans les haies du secteur d'étude de Lacalm (12)



Supagr@Forac@Edition : carto\_puit\_lpo\_WOF / Sources : IGN @ / mars 2010

Carte 6 : Cartographie de la présence d'épineux dans les haies





Carte 7 : Cartographie des arbres isolés

Sur notre secteur elles sont homogènes. C'est pour cela que nous n'avons pas hiérarchisés les parcelles entre elles en fonction des pratiques : comment différencier ce qui est identique ?

*Les IAE :*

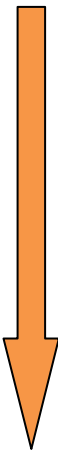
N° de la parcelle			
	Prairie temporaire ou culture	Prairie naturelle	
	Critères	absence	présence
	Haie ou buisson	0	1
	épineux	0	1
	Clôture en fil de fer barbelé	0	1
	Arbre isolé	0	1
	Zone humide à moins de 400m	0	1
	Total		
Attractivité	faible	Moyenne si < 4	Forte > ou = 4

Tableau 1 : Tableau de hiérarchisation de l'attractivité des parcelles agricole pour la PGG

Ce tableau a pour objectif de hiérarchiser l'attractivité des parcelles en fonction des infrastructures agro-écologiques adjacentes à celles-ci. Pour cela nous avons considéré les critères suivants :

**Haie ou buisson** : la présence de ces infrastructures favorise la présence de Pie-grièche grise en leur proposant des perchoirs et des zones de nidification.

**Epineux** : la présence d'essences d'épineuses dans une haie, en tant qu'arbres isolés ou en buissons permet à cette espèce de constituer des lardoirs, et ainsi de faciliter l'ingestion de ses proies et leur stockage. De plus, ils offrent de bons sites de nidification.

**Clôture en fil de fer barbelé** : cet élément paysager est utilisé comme endroit où installer des lardoirs. Les piquets sont également utilisés comme perchoir.

**Arbres isolés** : les Pies-grièches grises les utilisent comme perchoir pour se mettre à l'affut et ainsi repérer les proies.

**Zone humide à moins de 400 m** : selon nos observations sur le secteur de l'Aubrac, nous avons remarqué que les zones humides sont attractives pour cette espèce. En effet, tous les individus observés sur le secteur de l'Aubrac (à proximité de la zone d'étude ou non) ont dans de vastes complexes de prairies humides. Nous avons donc considéré que la présence de ce critère peut rendre une parcelle plus attractive.

La distance de 400 m correspond au rayon du territoire moyen des pies grièche grise. Les territoires sont compris entre 20 et 100ha (cahiers d'habitats), nous avons considéré pour faciliter le calcul une surface moyenne de 50 ha et un territoire circulaire. Donc si une zone humide est à moins de 400 m de la parcelle celle-ci sera rendue plus attractive. La zone humide faisant ainsi partie du territoire. Ce critère est à relativiser. En effet, le raisonnement ne repose que sur un faible nombre d'observations en période hivernale (n=6).

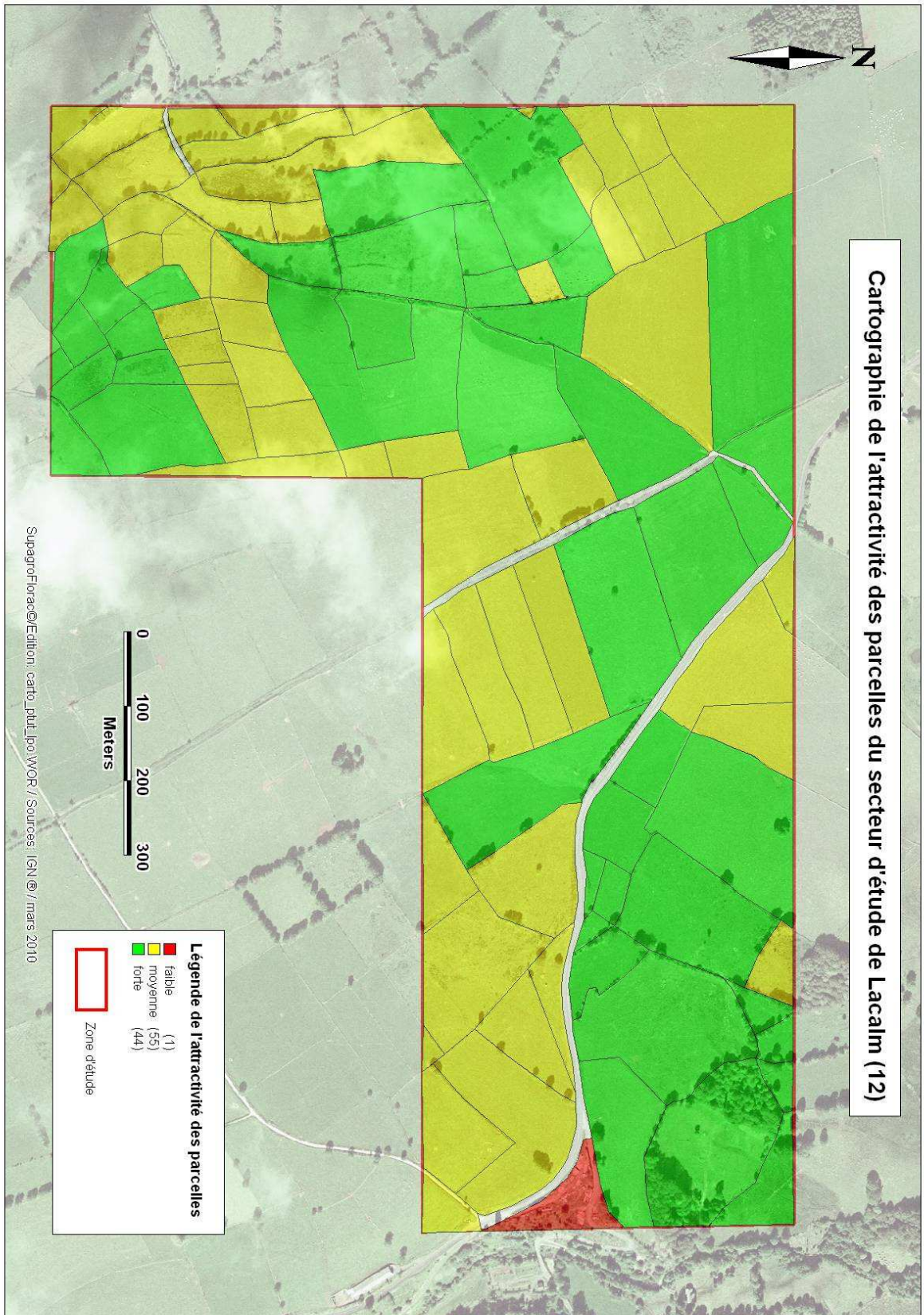
**La parcelle est considérée comme ayant une attractivité forte si elle regroupe au moins 4 de ces critères et moyennement attractive si elle en regroupe strictement moins de 4.**

**Une prairie temporaire ou une culture est peu attractive car elle ne peut pas accueillir une quantité et une qualité de proies suffisante pour que la Pies-grièches grises l'identifie comme territoire de chasse régulier.**

#### *Analyse des résultats de la hiérarchisation (cf. carte cicontre)*

**Le résultat de cette hiérarchisation révèle que 44% des parcelles sont très attractives et que 55% le sont moyennement. On distingue trois ensembles de parcelles très attractives. Une au nord, favorisée par la proximité d'une zone humide située au nord de la zone d'étude. Une autre au sud, pour les mêmes raisons. Le troisième ensemble est rendu attractif par un maillage bocager fin et la présence de nombreux épineux. Les prospections pour repérer les couples nicheurs pourraient alors se concentrer prioritairement sur ces secteurs.**





Carte 8 : Cartographie de l'attractivité des parcelles

## VI Des outils supplémentaires pour faciliter la prospection de terrain

### 1 Outils de recueil de données

Après notre phase de prospection de terrain, nous nous sommes rendu compte que des outils de relevé de terrains plus fins étaient nécessaires pour le recueil d'informations. La classification, la prise de note et tous les autres éléments essentiels à l'étude doivent être caractérisés de la même manière par tous les observateurs. Dans un souci de clarification et de simplification de la phase de recueil de données sur les IAE, les UAE et les pratiques agricoles nous avons proposé des outils de saisie synthétiques et reproductibles. Ces outils sont décrits dans les paragraphes suivants et sont présents en annexe.

#### 1.1 Pour les IAE

- *Les haies : (cf. annexe 4)*

##### *Description :*

Cet outil a pour but de faciliter le recueil de données sur la structure des haies pendant les phases de prospection de terrain.

La fiche est constituée de deux points :

- Les données chiffrées : mètres linéaires de haie et mètres linéaires de haies couplées à un fil de fer barbelé.

- La structure de la haie : Elle comprend plusieurs facteurs

- La connectivité : Elle peut être estimée sur le terrain à l'aide d'une orthophoto. Une haie peut être qualifiée d'isolée quand elle ne touche pas directement une autre haie. Et qualifiée de connectée quand elle est en contact avec une autre ou avec une surface boisée (bosquet et bois).

Les abréviations : Isol. = isolée et conn. = connectée

- La taille : doit être estimée à « l'œil » et vérifiée sur SIG

- Le nombre d'essences : comptées tout au long de la haie

- Essences épineuses : doit indiquer la présence ou l'absence

- Les strates : Herbacée : de 0 à 0,5 m

Buissonnante : de 0,5 à 2m

Arborescente : de 2 à 5 m

Arbustive : > à 7 m

- Le nombre de strate : permet de considérer la diversité de la haie
- Remarques : Cette rubrique permet de noter toutes les remarques pour affiner l'analyse (Arbre mort, connectées en T ou L, etc)

#### *Utilisation :*

L'utilisation de cet outil de recueil de données demande une phase de terrain ainsi qu'une phase d'étude cartographique.

La phase de terrain permet d'identifier la taille (largeur, hauteur), le nombre d'essences, la présence d'essences épineuses ainsi que de définir le nombre de strates. De plus, une colonne « remarques » est présente pour permettre à l'utilisateur de noter sur le terrain toutes les observations qui lui semblent opportunes durant l'étude.

La phase d'étude par un logiciel de SIG permet d'entrer les données chiffrées dans le tableau.

- ***Les arbres isolés : (cf. annexe 5)***

#### *Description :*

Ce tableau se fie à 3 indicateurs : Le nombre d'arbres isolés sur une parcelle ainsi que leur essence. Enfin un dernier facteur est pris en compte, la taille des arbres selon une dichotomie. Cette dichotomie a été choisie par rapport à une hauteur préférentielle pour la PGG pour les postes d'affûts.

La case remarques sert à compléter le recueil d'informations (Arbre mort, sénescent, de gros diamètre, etc) pour affiner l'analyse qui s'en suit.

#### *Utilisation :*

Cette fiche s'utilise exclusivement sur le terrain à partir des observations.



- ***Les buissons : (cf. annexe 6)***

*Description :*

Ce tableau analyse la structure des buissons susceptibles d'accueillir la PGG. Ce terme de buisson est défini par une association de ligneux bas (strate arbustive maximum, <7m), d'une longueur n'excédant pas 10 m et isolée d'un réseau bocager.

Cet outil permet de recueillir des informations sur la structure des buissons :

La taille est décrite selon trois types de caractéristiques :

- La largeur : selon une dichotomie de + ou - 2 m.
- La hauteur : selon une dichotomie de + ou - 3 m
- La longueur selon une dichotomie de + ou - 5 m

Ces choix de dichotomie ont été faits à partir de la bibliographie. La PGG affectionne particulièrement les buissons de grande taille notamment pour la nidification.

La définition des essences permet de nous renseigner sur la composition des buissons. Les essences épineuses permettent de définir une attractivité plus importante pour l'espèce étudiée en cas de présence.

Les strates différentes ainsi que leur nombre nous informent sur la diversité de structure de cet élément paysager. Elles sont définies dans la partie « haies » ci-dessus.

La rubrique remarques permet de récolter des données supplémentaires lors des sorties de terrain. La présence de lardoirs, l'utilisation comme poste d'affûts ou bien de nourrissage sont des informations susceptibles d'être récoltées sur ce type de milieu.

*Utilisation :*

Cet outil est prévu pour faciliter les prospections de terrain en vue de la caractérisation de la structure des buissons.

### 1.3 Pour les UAE

- *Les unités agro-écologiques : (cf. annexe 7)*

#### *Description :*

Cette fiche permet de stocker de l'information sur les UAE présentes sur des parcelles agricoles.

Trois types d'UAE sont pris en compte :

- Prairie permanente : seul le taux de prairies est intégré pour pouvoir apprécier l'attractivité des parcelles car plus le taux est élevé plus la parcelle est susceptible d'être favorable à la PGG.

- Zone Humide (Z.H) : ce type de milieu étant plutôt intéressant pour la ressource alimentaire de la PGG nous avons intégré deux notions sur ce point. L'une correspondant à la présence en % sur le site et une autre comprenant l'éloignement des parcelles par rapport à une ZH. Ce dernier point a été choisi pour intégrer des ZH proches des zones d'études mais qui ne seraient présentes à l'intérieur pour intégrer tous les enjeux écologiques se rapportant à la PGG.

- Les bandes enherbées sont intégrées car leur présence est positive pour le maintien d'une ressource alimentaire suffisante aux Pies-grièches, notamment en insectes. Cet indicateur sera plus souvent pris en compte dans les zones de cultures.

- La partie remarque permet d'intégrer des points qui ne sont pas évoqués dans la fiche mais qui sont susceptibles d'être intéressants dans l'analyse qui doit suivre.

#### *Utilisation :*

Cette fiche doit comprendre deux phases pour le recueil de données :

- Une phase de terrain pour permettre de définir la présence de prairies permanentes, de zones humides et de bandes enherbées. La taille des bandes enherbées doit être constatée sur le terrain.

- Une phase d'étude de SIG pour connaître les différents taux ainsi que la distance des ZH dans le cas où elles ne seraient pas présentes sur la parcelle étudiée

### 1.3 Pour les pratiques agricoles

Pour cette partie le questionnaire qui nous a été proposé par la LPO Aveyron nous a semblé complet et suffisamment exhaustif pour notre étude. Par contre on ne peut que déplorer l'absence d'adaptation au territoire. Pour l'Aubrac, au vu des pullulations de Campagnols terrestres (*Arvicola*

*terrestris*) qui ont lieu tous les 3-4 ans sur ce secteur, une partie traitant des épisodes de dératisation aurait pu être intégrée. Ces épisodes étant en général coordonnés par la préfecture autorisent l'utilisation de la bromadiolone qui est un anticoagulant puissant pour lutter contre ces pullulations. Ce produit est le plus couramment utilisé mais reste strictement réglementée.

**L'importance de cette espèce pour la PGG est forte du fait qu'elle représente jusqu'à 90 % de la biomasse capturée. C'est pour cela que ces épisodes devraient être inventoriés lors de cette étude.**

- ***Episode de Dératisation***

*Description :*

Cet outil a pour but de récolter des informations sur les épisodes de dératisation lorsqu'ils ont lieu.

Il prend en compte différentes composantes :

- Le nom et le type du produit : permet de connaître le produit utilisé ainsi que son moyen d'action.

- Le nombre de traitements et les dates : permet de connaître l'intensité des traitements ainsi que la fréquence.

- Les doses, le moyen de traitement (Moy. trait.), les molécules actives (Mol. act). et la rémanence : permet de connaître l'impact sur la faune de ces épisodes de dératisation.

La partie remarques est là pour étoffer l'étude. Elle peut par exemple intégrer des remarques sur l'utilisation de lutte intégrée ou l'utilisation de moyen mécaniques.

*Utilisation :*

Cette fiche doit être utilisée lors des enquêtes auprès des agriculteurs en ce qui concerne le produit utilisé, les dates, les doses et les moyens de traitement.

Les autres informations plus spécifiques au produit de traitement doivent être renseignées *a posteriori* à partir de recherches bibliographiques.

## *VII Bilan des résultats et préconisations*

Cette étude nous a donc permis d'étudier des pratiques agricoles et des éléments paysagers.

Les pratiques agricoles sur ce secteur sont de types extensives et plutôt respectueuses de l'environnement et des ressources. Toutefois, les produits vétérinaires utilisés notamment les vermifuges peuvent avoir des impacts non-négligeables sur l'entomofaune des prairies et donc sur la population de proie potentielle pour la PGG.

Les IAE sont bien représentées sur notre secteur d'étude. De plus, ces éléments paysagers sont de bonne qualité si on prend en compte les critères biologiques et écologiques de la PGG.

En somme, cette zone peut être qualifiée d'attractive pour la PGG. En maintenant ce type d'agriculture ce secteur peut constituer une zone refuge pour la conservation des PGG.

Toutefois, on peut tout de même améliorer la structure du paysage et les pratiques agricoles.

### *Des solutions concrètes pour la mise en place de haies diversifiées .*

On a pu remarquer que sur le plateau de l'Aubrac de nombreuses haies de résineux monospécifiques sont présentes. Ces haies servent de coupe vent et d'anti-congères sur le plateau ainsi que pour l'abri des animaux sur les pâtures. Mais leur présence ne présente qu'un intérêt limité pour la biodiversité. Une amélioration de la structure serait possible notamment en les remplaçant par des associations de feuillus et d'épineux :

- plus accueillantes pour les espèces locales d'avifaune et d'entomofaune
- offrent un réseau de corridors écologiques
- peuvent être valorisées dans un système d'élevage, bois de chauffage, fourrage (frêne), piquets de clôture

**Il existe en Aveyron une association dont un des objectifs est de conseiller et d'apporter une aide technique aux agriculteurs pour l'installation de haies, l'association Arbres Haies Paysage de l'Aveyron (AHP12).**

### *Gestion des milieux par l'agriculture*

Les mesures de gestion à mettre en place doivent avoir pour objectif le maintien ou l'amélioration de l'habitat (en mosaïque). Ces mesures doivent être accompagnées par la création de corridors écologiques entre les différents secteurs favorable à l'espèce et entre les populations viables.

L'objectif global de ces mesures serait le maintien d'une agriculture extensive en favorisant les zones d'herbe plutôt que les cultures, en évitant la régression des UAE ainsi que l'utilisation de produit phytosanitaires et vétérinaires. De plus, le maintien voir l'augmentation des éléments structurant le paysage serait bénéfique.

**Les MAE prenant en compte un seuil maximum de fertilisation ainsi que le maintien des éléments fixes du paysage semblent être une solution efficace (ex : PHAE 2).**

En ce qui concerne l'utilisation des pesticides, elle doit être proscrite en favorisant les méthodes sélectives (piégeage). La lutte biologique doit être intégrée à tous les niveaux du système de production (taille du parcellaire, favoriser les prédateurs naturels,...).

Enfin, des zones de quiétudes devraient être respectées pour optimiser la réussite des nichées ainsi que pour limiter les différents stress susceptible d'affecter l'espèce.



## VIII Discussions

### Quelques points de discussion...

Les spécialistes auvergnats de l'espèce s'interrogent sur sa disparition dans des secteurs qui n'ont, à priori, pas été modifiés (2009, JP Dulphy, LPO Auvergne, « quel statut pour les pies- grièche auvergnates »). Ceci pose de nombreuses questions sur le maintien des populations et les stratégies à mettre en place pour assurer la conservation de cette espèce en France. En effet, il existe certainement d'autres raisons de disparition de la Pie-grièche grise que les seules modifications des pratiques agricoles et du paysage. Il apparaît primordial de développer la recherche sur les causes de disparition afin d'identifier toutes les causes de déclin. Pour cela, il serait intéressant de commencer par un travail de caractérisation approfondit de l'habitat et des exigences écologiques de l'espèce. En effet, la bibliographie sur ce sujet reste très insuffisante. L'impact des pratiques agricoles, et notamment des traitements vétérinaires, devrait également être étudié plus précisément, afin de connaître leur impact réel sur les populations de Pie-grièche grise. Le futur plan national de restauration des Pies-grièches pourrait sans doute permettre de débloquent des fonds pour lancer des études sur ces aspects.

Nous pouvons aussi nous poser la question de son maintien. L'exemple de la Pie-grièche à poitrine (PGPR) rose qui a quasiment totalement disparue de France nous emmène jusqu'à cette interrogation. Nous nous demandons si la PGG ne pourrait pas subir le même sort ! Nos recherches bibliographiques ne nous apportent pas de réponses sur les causes de régression brutale de PGPR.

Nous pouvons également tenter un rapprochement du scénario de régression de la Pie-grièche grise avec celui de la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*), un siècle plus tôt. En effet, ces deux espèces sont très proches, tant morphologiquement que sur le plan écologique. L'habitat préférentiel de la Pie-grièche à poitrine rose est une mosaïque de milieux ouverts comportant de grands arbres isolés ou alignés (ex : alignements de platanes le long des routes). Elle semble bien adaptée au système de polyculture élevage laissant la place à des zones toujours en herbe riches en invertébrés. Comme sa cousine grise, elle chasse à l'affût. Son régime alimentaire est cependant bien plus insectivore que celui de la grise (d'après DUBOIS et al. 2000). On ne peut s'empêcher de remarquer les ressemblances flagrantes dans l'habitat, la Pie-grièche à poitrine rose étant même « moins exigeante » puisqu'elle tolère très bien, par exemple, les cultures et l'absence d'épineux. Cette espèce à pourtant quasiment disparue de France et d'Espagne en moins d'un siècle. Au début du XXème siècle, elle nichait, en France, en Auvergne, Alsace, Franche-Comté, Centre, Bourgogne, Nord, Charente, Vendée, Rhône-Alpes, et présentait de fortes populations sur tout le pourtour

méditerranéen. Entre 1850 et 1900 elle était commune en de maintes régions de l'est de la France notamment. Puis, dans les années 1920, un déclin important s'amorce. Aujourd'hui, il reste seulement 17 couples de cette espèce menacée en France, dans l'Aude et l'Hérault (d'après De Seynes et al. 2009). En Espagne, la situation est tout aussi critique, avec 5 couples en 2008, principalement en Catalogne. La régression de cette espèce, s'est faite principalement par l'ouest, comme c'est le cas pour la Pie-grièche grise. Les dernières populations de la Pie-grièche à poitrine rose disparurent (à l'exception du noyau languedocien toujours présent) entre 1975 et 1982. Il s'agissait des populations du Bas-Rhin, de la Saône et Loire et du Cantal ; ce qui n'est pas sans rappeler la localisation des dernières fortes populations de Pie-grièche grise (Nord-est de la France et Massif Central). Le statut européen de cette espèce n'est pourtant pas inquiétant, la diminution n'étant remarquée qu'en Europe de l'ouest (France, Italie, Espagne etc.). Le cas de la pie-grièche grise est donc similaire avec de fortes populations en Europe du nord et de l'est, et un statut défavorable en Europe de l'ouest. Les causes de la régression spectaculaire de la Pie-grièche à poitrine rose au cours du XXème siècle en France ne sont pas clairement identifiées. En effet, si les modifications paysagères, le remembrement et le changement des pratiques agricoles ont certainement joués un rôle dans cette diminution, elles ne peuvent être responsables à elles seules de la situation actuelle. Des secteurs autrefois occupés par cette dernière espèce n'ont visiblement pas été modifiés au cours du siècle dernier. Certains auteurs suggèrent peut-être que les changements climatiques pourraient avoir une part de responsabilité (d'après [www.oiseaux.net](http://www.oiseaux.net)). La Pie-grièche à poitrine rose étant migratrice au long cours (hivernage en Afrique de l'est), les changements globaux auraient sans doute un impact plus important sur cette espèce que sur sa cousine grise. Pour conclure, nous pouvons dire qu'il est nécessaire de mettre en place rapidement des études afin de déterminer le plus précisément possible les causes de régression de la Pie-grièche grise, qui ne sont sans doute pas toutes identifiées, comme c'était le cas pour sa cousine à poitrine rose.

## Conclusion

L'objectif était de relever et de caractériser les éléments paysagers et les pratiques agricoles sur un secteur d' 1 km<sup>2</sup> accueillant la Pie grièche grise.

Ce secteur situé sur les communes de Lacalm et d'Alpuech, sur l'Aubrac, révèle un caractère accueillant pour la nidification et l'hivernage des Pies-grièches grises. Nous faisons cette déduction en confrontant les données bibliographiques recueillies aux données relevées sur le terrain. Des observations sont venues confirmer les hypothèses que nous avançons.

Pour réaliser les relevés de terrains et en faire l'analyse nous nous sommes d'abord basé sur des outils existants. En effet deux années de participation des licences GENA avaient grandement défrichées le travail. Cependant il nous à fallu réadapter certains outils afin qu'ils soient adaptés à notre secteur d'étude et rendus de ce fait plus opérationnels et pertinents.

Nous avons cherché, dans l'avancement de notre étude, à nous inscrire dans la continuité de ce qui existait, et d'y apporter des améliorations afin d'étoffer le travail réalisé tout au long de cette étude.

Nous nous sommes confrontés pendant ce travail à certaines difficultés. La distance de la zone d'étude et l'altitude de celle-ci (environ 1200m), sont deux éléments qui ont induits une organisation rigoureuse afin de bien utiliser notre temps sur le terrain. Nous avons eu des difficultés pour rencontrer tous les exploitants concernés par le secteur considéré.

D'un point de vue professionnel, cette étude fut enrichissante pour chacun d'entre nous ; elle nous a permise d'acquérir des compétences professionnelles, notamment sur l'organisation du travail de groupe, la création et l'application de fiches de terrain, la synthèse de données, ainsi que l'utilisation d'un logiciel cartographique. Les entretiens avec les agriculteurs furent aussi un moment clef de notre projet ; ils nous ont permis d'appréhender de nouveaux points de vus pratiques et techniques agricoles que celles vues dans le cadre de notre formation.

Nous espérons avoir servi l'intérêt de la LPO Aveyron et répondu honorablement à la commande qui nous avait été formulée.

## *Annexes*

Annexe 1 : Protocole d'étude LPO Aveyron

Annexe 2 : Caractérisation du paysage pour les Pies-grièches, rapport projet tutoré 2008-2009

Annexe 3 : Plaquette d'information

Annexe 4 : Fiche terrain : Les haies

Annexe 5 : Fiche terrain : Arbres isolés

Annexe 6 : Fiche terrain : Buissons

Annexe 7 : Fiche terrain : U.A.E

Annexe 8 : Fiche terrain : Episode de dératisation

Annexe 9 : Questionnaire d'enquête auprès des agriculteurs

# ANNEXE I





Desain :  
Nicole Mairic

## Des pies-grièches dans nos campagnes

*Suivi de l'état des populations des  
4 espèces reproductrices en Aveyron*

Contact : Magali TRILLE ([aveyron@lpo.fr](mailto:aveyron@lpo.fr))  
tél. 05.65.42.94.48 ou 06 89 28 31 07)

L'Aveyron est encore relativement préservé du fait du maintien de l'élevage extensif et de pratiques agricoles peu intensives. Il est caractérisé par des milieux bocagers attractifs pour les pies-grièches. D'ailleurs, le département est un des rares à accueillir pendant la période de reproduction 4 des 5 espèces de pies-grièches présentes au niveau national :

- la Pie-grièche écorcheur
- la Pie-grièche à tête rousse
- la Pie-grièche grise
- la Pie-grièche méridionale

La cinquième espèce, la Pie-grièche à poitrine rose, ne subsiste que dans le Languedoc-Roussillon avec des populations réduites à quelques couples.

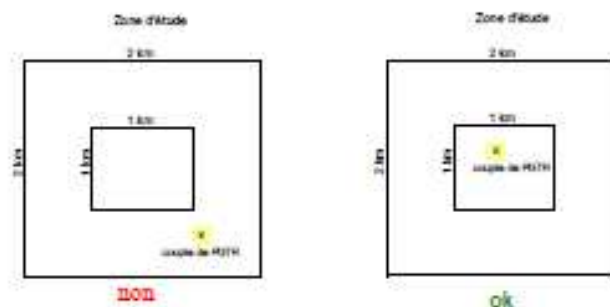
Il est nécessaire de souligner l'importance du département de l'Aveyron pour l'accueil des pies-grièches pendant la période de reproduction et aussi pour certaines, au cours de l'hivernage. L'avenir de ces espèces dépend du maintien des milieux naturels et agricoles qui leur sont favorables.

L'objectif de cette étude est de caractériser l'état des populations des différentes pies-grièches dans 12 secteurs du département afin de mettre en place un suivi de ces populations sur plusieurs années.

### – Protocole d'étude –

- Où ? Sur les sites connus récemment où au moins un indice de reproduction a été noté. Le plus souvent, les sites choisis ont été suivis sur plusieurs années par des observateurs ou des observations régulières sont notées sur ces sites.

Chaque observateur recevra une carte de sa zone d'étude. La zone d'étude est un carré standard de 4 km<sup>2</sup> (2 km x 2 km) comprenant au centre un autre carré de 1 km<sup>2</sup>. Il faudrait que ce dernier carré comporte au moins un site de nidification de l'espèce de pies-grièches suivie. En fonction de votre premier repérage ou passage, il est possible de modifier la zone d'étude.



Ces carrés témoins seront suivis au minimum trois ans pour avoir des données exploitables. L'idéal serait que les observateurs soient les mêmes mais c'est à voir en fonction de la disponibilité de chacun. Le suivi se réalise de 2009 à 2011.

### **Partie 1 - Définir la productivité des couples de pies-grièches suivis**

Il s'agit ici de pouvoir comparer l'évolution des couples nicheurs année après année (présence/absence, ponte réussie, nombre de jeunes à l'envol) et d'avoir une meilleure connaissance de la biologie de l'espèce (déroulement de la reproduction) en fonction de différents paramètres (météorologiques, pratiques agricoles...).

Quelques préconisations utiles à la prospection :

- **Quand ?** La pression d'observation consiste en 3 matinées de prospection de 2 heures chacune au minimum. Les périodes recommandées sont à titre indicatif :
- **Pie-grièche grise** : *mi-mars* (oiseaux repérables, chants, cantonnement), *avril (avant le 15)* (confirmation de l'installation, nidification), et *fin juin-juillet* (reproduction, jeunes volants). Un contrôle des sites occupés l'hiver précédent est un « bonus » intéressant.
- **Pie-grièche méridionale** : même période que celles de la Pie-grièche grise. Cependant, des activités de parades nuptiales peuvent être observées dès le mois de février, voire janvier.
- **Pie-grièche à tête rousse** : *début ou mi-mai* (chants, comportement territorial), *fin mai* (construction nid) et *fin juin-début juillet* (jeunes volants)
- **Pie-grièche écorcheur** : *mi-mai* (oiseaux repérables, chants, cantonnement, parades), *mi-juin* (confirmation de l'installation, nidification) et *fin juin-début juillet* (jeunes volants).

Comme la plupart des oiseaux, les pies-grièches se repèrent plus facilement tôt le matin, dès le lever du jour. C'est à ce moment qu'elles sont les plus actives et se perchent en évidence au sommet d'un arbre ou d'un arbuste. Mais pour limiter le nombre de déplacements de l'observateur sur sa zone d'étude, nous programmerons le même jour le suivi de la nidification et le protocole IPA expliqué dans la partie 2.

- **Comment ?** Les pies-grièches sont des oiseaux aisément détectables de loin, jusqu'à une centaine de mètres, voire plus. La méthode la plus sûre pour obtenir des informations sur la reproduction est d'observer longuement aux jumelles et à la longue-vue à distance un individu repéré et de chercher des indices comportementaux de nidification (chant, présence de deux individus, parade, accouplement, construction, nourrissage, attaque de prédateurs...). Une fiche bien détaillée pour chaque espèce vous permettra de mieux comprendre leur biologie, leurs exigences écologiques et menaces (à ce jour ces fiches sont des projets et ne doivent pas être utilisées en bibliographie dans des rapports). De même, un document sur les aspects comportementaux de la Pie-grièche grise peut vous aider pour les autres espèces de pies-grièches. Si vous désirez d'autres renseignements sur ces espèces, je dispose d'un très bon bouquin de Norbert Lefranc (spécialiste des pies-grièches en Europe). La présence à proximité l'un de l'autre de deux adultes est un signe souvent probant d'une reproduction en cours à proximité, à confirmer. Ne chercher en aucun cas à voir le contenu d'un nid, ni même à l'approcher (mais ça vous le savez déjà).

\* Se positionner bien en retrait pour les Pies-grièches grise et méridionale (espèces farouches) avec vue globale sur le territoire.

On s'attachera à bien couvrir le carré et à sortir des chemins principaux. Une fiche de terrain vous permettra de noter vos observations (Annexe I). Des illustrations de comportements, parades, chants et offrandes sont présentées dans l'annexe II (Lefranc, 1993).



La fiche de terrain est simple et se remplit comme la feuille de saisie des observations 2009. Cependant, nous vous apportons quelques explications pour une meilleure compréhension et un suivi optimal de la reproduction.

Pour les observateurs suivant la Pie-grièche à tête rousse et la Pie-grièche écorcheur, il est possible que vous ayez plusieurs couples nicheurs sur la zone d'étude. Ces espèces possèdent un territoire restreint ( $T < 8$  ha et  $1,5 < T < 3$  ha respectivement) contrairement aux deux autres espèces. Si vous pouvez, il serait intéressant de faire le suivi de la reproduction de chaque couple. C'est pourquoi, sur la fiche de terrain une colonne « n°couple » vous permet de les identifier.

A l'issue des prospections, il est demandé de localiser sur le fond de carte fourni les différents couples identifiés de l'espèce suivie. Si possible, noter les coordonnées géographiques des couples cantonnés.

Il est important de bien noter dans les remarques le comportement des individus qui peut apporter des indices pour la reproduction.

Il faut savoir qu'une partie des proies capturées par les pies-grièches est momentanément stockée. C'est même indispensable pour les petits vertébrés. Ces derniers sont transportés dans le bec ou les pattes. Un transport de proie n'est donc pas une preuve de reproduction. Par contre, il est possible de confirmer le statut de nicheur si vous observez une offrande (mâle offre une proie à la femelle), un individu amenant une proie à l'intérieur d'un buisson ou d'une haie (nourrissage de la femelle ou des jeunes au nid), un nourrissage à l'extérieur (un adulte nourrit un jeune).

Dans la mesure du possible, noter le nombre de jeunes non volants et/ou à l'envol qui est l'indice du succès de reproduction final.

Nous nous chargeons de réaliser les diagnostics des éléments paysagers et des pratiques agricoles sur chaque zone d'étude. Seule une brève description du support du nid (s'il est localisé) vous est demandée. Les espèces végétales qui peuvent servir de support de nid sont : ronce, églantier, prunellier, aubépine, genévrier, buis, résineux, pommier sauvage, poirier, noyer...

Il est intéressant de mentionner sur la fiche de terrain les zones de chasse qu'elle utilise (prairie de fauche, pâture, céréales, vergers, pelouses, friches...).

Vous pouvez noter aussi les conditions météorologiques dans la colonne « remarques ». Nous prendrons les mêmes critères que ceux de l'IPA.

- et plus ?

• Si vous rencontrez les agriculteurs des parcelles, n'hésitez pas à discuter avec eux et leur faire découvrir la biodiversité !

• Si vous disposez d'un appareil photo, n'hésitez pas à prendre quelques clichés du site. Si vous avez la chance d'en trouver, nous n'avons pas de clichés de lardoirs !

Dans tous les cas, l'équipe salariée se rendra sur chaque site pour les diagnostics des éléments paysagers et un suivi photographique sera réalisé sur les trois années.

-----

## **Partie 2 - Estimer la densité des populations des pies-grièches sur les sites d'étude et caractériser le cortège d'oiseaux associé**

Il s'agit de réaliser un inventaire quantitatif sur les différents sites d'étude à partir du protocole IPA. Il est intéressant d'élargir cette étude en caractérisant le cortège d'oiseaux présent dont font partie les pies-grièches en relation avec les milieux naturels et agricoles.

La méthode des Indices ponctuels d'abondance (IPA) a été élaborée et décrite par Blondel, Ferry et Frochet en 1970. Cette méthode est adaptée à notre étude : l'analyse répétée au fil des années de l'abondance relative, voire absolue, de l'avifaune d'un milieu donné. Elle permettra de déterminer l'influence du milieu sur la composition, la structure et la densité de l'avifaune.

- **Comment ?** La méthode est tirée d'une étude de la LPO Lorraine (2009). Elle consiste, aux cours de deux sessions distinctes de comptage, à noter tous les oiseaux observés et/ou entendus durant 15 minutes à partir d'un point fixe dans la zone d'étude. Les contacts sont reportés sur une fiche prévue à cet effet (cf. Annexe IV – impression en A3). La distance des contacts à l'observateur est notée selon trois catégories (moins de 25 mètres, entre 25 et 100 mètres, plus de 100 mètres). Sur la fiche de relevés, le point ou station peut être matérialisé par un cercle dont le centre est virtuellement occupé par l'observateur. Ce système de notation à l'intérieur d'un cercle facilite le repérage spatial des individus contactés.

Afin que la méthode soit compatible avec celle du programme STOC-EPS pour des futurs comparaisons de résultats, la durée d'écoute est fractionnée en 5 minutes puis 10 minutes sans interrompre le dénombrement. Il suffit d'entourer les espèces obtenues lors des 5 premières minutes d'écoute sur la fiche de relevés.

A la fin de chaque point d'écoute, il est conseillé de faire une synthèse des observations dans le tableau prévu à cet effet sur la fiche de terrain. Le statut de reproduction pour chaque espèce est un plus pour cette étude. N'hésitez pas à apporter le plus de renseignements possibles.

Le dépouillement des 2 sessions de dénombrements permet d'obtenir :

- le nombre d'espèces noté sur le point, ainsi que l'identité des différentes espèces
- l'IPA de chacune des espèces présentes. Cet indice s'obtient en ne conservant que la plus forte des 2 valeurs obtenues pour chaque espèce pour l'une ou l'autre des 2 sessions de dénombrement.

Exemple : si lors du premier comptage, 10 Mésanges charbonnières ont été notées et 5 lors du second, l'IPA de cette espèce pour la station et l'année considérée sera égal à 10.

Pour des raisons de temps nécessaire à leur réalisation, seulement 5 points d'écoute seront réalisés sur la zone d'étude de 4 km<sup>2</sup>. Afin d'éviter tout chevauchement dans les relevés, ceux-ci sont distants d'au moins 250 mètres des uns des autres. Chaque observateur choisit de positionner ses 5 points d'écoute en fonction des habitats distincts présents sur la zone d'étude. Il est indispensable de positionner ses points au centre d'un habitat afin que l'échantillonnage soit représentatif du milieu et ne subisse pas d'effet lisière.

- **Quand ?** Chaque point d'écoute est effectué deux fois en période de nidification des pies-grièches. Les deux passages permettent de prendre en compte les espèces d'oiseaux sédentaires, les migratrices précoces (printemps), les migrateurs plus tardifs (plus tard en saison). Chaque observateur choisit les dates des passages en fonction de l'espèce de pies-grièches suivie. Il est préférable pour limiter vos déplacements de réaliser l'IPA en première partie de matinée et le suivi de la nidification en deuxième partie voire début d'après-midi. Pour les observateurs de PGG et PGM, au total 3 matinées et 1 journée seront réalisées ; pour les observateurs de PGE et PGTR, 1 matinée et 2 journées.



Les périodes de passage devront s'effectuer :

- Pie-grièche grise et Pie-grièche méridionale :

*mi-mai* (1er passage IPA) et *fin juin-juillet* (2<sup>ème</sup> passage IPA)

- Pie-grièche à tête rousse :

*début ou mi-mai* (1er passage IPA) et *fin mai* ou *fin juin-début juillet* (2<sup>ème</sup> passage IPA)

- Pie-grièche écorcheur :

*mi-mai* (1er passage IPA) et *mi-juin* ou *fin juin-début juillet* (2<sup>ème</sup> passage IPA).

Les points d'écoute doivent être effectués par temps calme (les intempéries, le vent et le froid vif doivent être évités), durant la période comprise entre 30 minutes et 4 à 5 heures après le lever du jour. Pour un carré donné, les points seront tous effectués le même jour (lors d'un passage) et dans le même ordre (lors des différents passages). Sous la contrainte de conditions météorologiques favorables, les deux passages seront effectués aux mêmes dates (à quelques jours près) et avec le même intervalle d'une année à l'autre.

Merci à tous et bonne prospection !

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi contacter Erna Fontein au 05 65 47 57 34 ou [efontein@yahoo.fr](mailto:efontein@yahoo.fr) qui est référent bénévole sur cette étude et bien sûr Rodolphe au local au 05 65 42 94 48.



# ANNEXE II

## CARACTERISATION DU PAYSAGE DES ZONES A PIE-GRIECHES

Date:

### Localisation de la parcelle

Exploitant:

N° de la parcelle:

Surface

### Caractéristiques de l'habitat et du paysage

Fermeture du milieu	Milieu herbacé	Milieu buissonnant	Milieu Boisé
Code CORINE (N2000)			
% de sol nu	0-20%	20-60%	>60%
Utilisation du milieu	Culture, Prairie ou verger	Pâturage	Aucune
Composition végétale	Ligneuse		
	Herbacée		
Structuration des Haies	Absence ou clôture	Haie plantée ou alignement d'arbres	Haie naturelle
Perturbations			
Perchoirs isolés de 1 à 3m	<3/ha	3-5/ha	>5/ha

### Utilisations de la parcelle

#### Culture

Type de culture:

Période de culture:

Couvert permanent ?

#### Fauche

Composition végétale:

Dates de fauche:

#### Pâturage

Type de pâturage:

Chargement:

Période:

#### Verger

Composition:

Age:

Exploité ?

#### Autre

# ANNEXE III

## AGRICULTURE & BIODIVERSITE

La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants de notre environnement. Elle connaît une régression rapide et l'activité humaine en est la principale responsable.

Les Pays de l'Union Européenne se sont engagés à stopper la perte de biodiversité d'ici 2010.

Respecter et préserver la nature, c'est l'affaire de tous et les agriculteurs ont un rôle important à jouer. En effet, ils sont gestionnaires de plus de la moitié du territoire. La LPO Aveyron travaille depuis 2004 avec des réseaux d'agriculteurs afin de protéger concrètement la biodiversité.



## Ligue pour la Protection des Oiseaux

- Délégation Aveyron -

10 rue des Coquelicots  
12 850 Onet-le-Château  
05-65-42-94-48  
aveyron@lpo.fr



# Des campagnes,

# Des agriculteurs,

Et des Pies-  
grièches





**Pie-grièche écorcheur**  
(*Lanius collurio*)

**Répartition :** Espèce en nette régression dans toute son aire de répartition européenne. En France, l'espèce est présente dans toutes les grandes régions d'élevage.

**Alimentation :** Principalement des petits coléoptères et d'autres insectes, mais aussi des petits oiseaux et de lézards.

**Reproduction :** Fin Avril à début Mai (jusqu'à juillet en Aveyron)

**Habitat :** Les milieux ouverts composés d'une végétation buissonnante et d'arbustes épineux.

**Caractéristiques:** Ailes marrons, tête grisâtre et présence d'un bandeau noir sur les yeux.

### **Pie grièche à tête rousse** (*Lanius senator*)



La Pie-grièche à tête rousse est facilement identifiable par sa teinte brun-rouge de la calotte et du cou, son bandeau noir sur les yeux, ses ailes noires barrées de blanc, et sa queue noire bordée de blanc.

## **Des oiseaux liés à l'agriculture et à l'élevage**

En Aveyron les quatre espèces sont nicheuses, notre étude concerne 1 de ces 4 espèces, la Pie-grièche grise. Cette espèce est en très net déclin sur le plan nationale et l'Aubrac est un des derniers territoires où cette espèce arrive à se maintenir. Notre objectif avec la LPO est alors de communiquer avec vous, éleveurs, pour mettre en place une coopération constructive pour la conservation des intérêts de chacun et des Pies grièches.



Le secteur de Lacalm/Alpuech représente un territoire d'accueil favorable à cette espèce. Grâce à un système d'élevage extensif et durable les éleveurs ont une action positive sur les milieux. Notre envie est de leur faire savoir que nos intérêts et ceux des Pies grièche seront satisfait par leur travail de qualité, et que nous souhaitons inscrire notre coopération dans la durée.

### **Pie-grièche méridionale** (*Lanius meridionalis*)



**Répartition :** Espèce en nette régression dans toute son aire de répartition dans l'UE. En France elle est présente en zone méditerranéenne et rare en Midi Pyrénées.

**Alimentation :** Principalement des petits coléoptères et d'autres insectes, mais aussi des petits oiseaux et de lézards.

**Reproduction :** Avril-Mai.

**Habitat :** Les régions ouvertes et sèches à végétation buissonnante, les arbustes épineux.

**Caractéristiques :** Ailes noires, tête grisâtre et présence d'un liseré noir sur les yeux. Ventre rosé/saumonné.

### **Pie grièche grise (*Lanius excubitor*)**

La Pie-grièche grise se confond souvent avec la Pie-grièche méridionale. Cependant, on peut facilement la différencier par son ventre blanchâtre et non rosée. De plus, elle a une taille nettement supérieure à la Pie-grièche méridionale.





# ANNEXE IV

Carré n° :

Observateur :

Dates :

Haies																	
n° haie	Mètres linéaires	Barbelés + haie	Connectivités		Taille				Nombre d'essences	Essence épineuses		Strates				Remarques	
		Mètres linaire	Isol.	Conn.	Largeur		Hauteur			Oui	Non	Herbacée	Buissonnante	Arbustive	Arborecente		Nombre de strates
					> 2 m	< 2 m	> 3 m	< 3 m									

# ANNEXE V



# ANNEXE VI



Carré n° :

Observateur :

Dates :

## Buissons

N° de buisson	Taille						Essences	Essence épineuses		Strates				Remarques	
	Largeur		Hauteur		Longueur			Oui	Non	Herbacée	Buissonnante	Arbustive	Arborescente		Nombre de strates
	> 2 m	< 2 m	> 3 m	< 3 m	> 5 m	< 5 m									

# ANNEXE VII

Carré n° :

Observateur :

Dates :

Unité Agro-Ecologique						
Parcelle	Prairie permanente	Zone humide		Bande enherbée		Remarques
	% sur la parcelle	Distance (en m)	% sur la parcelle	Taille	% sur la parcelle	
				Largeur (en m)		

# ANNEXE VIII

Carré n° :

Observateur :

Dates :

Episode de dératisation									
Parcelle	Nom prod.	Type	Nbr. trait.	Date	Dose	Moy. trait.	Mol. act.	Rémanence	Remarques

# ANNEXE IX





AVEYRON

« Des pies-grièches dans nos campagnes »

Diagnostic d'exploitation

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
N° tél : ..... Adresse mail : .....

Date de la  
rencontre :

**1) Présentation générale**

Statut de l'exploitation (GAEC, EARL...) : ..... Année  
d'installation : .....

Type d'exploitation : élevage  polyculture  apiculture (nb ruches)  .....  
arboriculture  viticulture

Si élevage (nombre, races) :

bovins lait  ..... bovins viande  .....

ovins lait  ..... ovins viande  .....

équins  ..... caprins  .....

porcins  ..... canards gras  .....

volailles  ..... autres  .....

Diversification : Accueil du public  Vente directe  Gîte   
Transformation  Autres  .....

SAU : .....ha

Répartition du parcellaire : un seul tenant  morcelé

Surface des parcelles : la plus petite .....ha  
la plus grande.....ha  
en moyenne .....ha

Mode de production : Conventiennel  Agriculture raisonnée  Agriculture biologique   
Autre  lequel : .....

Mode de faire valoir : Fermage  .....ha Propriété .....ha Mise à disposition  
.....ha

Historique de l'exploitation (évolution du système, pourquoi ?) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Actions en faveur de l'environnement (MAE,CAD):

.....





Type de rotation adoptée (succession des cultures) :

.....  
.....  
.....

Type de travail du sol, date ?

.....  
.....  
.....

Utilisation de lutte biologique ?

.....  
.....  
.....

Y a t-il des évolutions envisagées sur les productions SCOP ?

.....  
.....  
.....  
.....

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....







Quels sont les travaux du sol sur les prairies

?.....

Si vergers, préciser :

- si hautes tiges ou basses tiges : .....

- le nombre de pieds/ha : .....

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 3) Cheptel

Taux de chargement : .....UGB/ha

Valorisation du fumier :

.....

#### Traitements vétérinaires

Type de traitements				
Obligatoire, en prévention ou nécessaire ?				
Parasite ciblé				
Molécule active				
Danger potentiel				
Périodes d'utilisation				
Nombre d'animaux traités				
Stationnement des animaux traités (intérieur ou ext.)				
Durée rémanence				

Les évolutions envisagées sur le système d'élevage :

.....

.....

.....

.....

.....

#### 4) Questions diverses sur les éléments paysagers et la biodiversité

- Comment percevez-vous le rôle des éléments paysagers de votre exploitation ?.....

.....  
.....  
.....

- Haies :

Y a-t-il une volonté de conserver les haies ?    Oui                     Non

Pourquoi ?

.....  
.....

Quel type d'entretien effectuez-vous sur les haies (dates, matériel utilisé, sur quels végétaux (diamètre dans branches coupées) ?.....

.....  
.....  
.....

- Bandes enherbées : surface, entretien, ... ?:

.....  
.....  
.....

- Points d'eau (mare, étang...), superficie, entretien, ... ?

.....  
.....  
.....

- Arbres isolés : espèces, entretien, date, ....?

.....  
.....  
.....

- Friches, ronciers : entretien, date, ....?

.....  
.....  
.....

- Comment percevez-vous la biodiversité ? Quel type d'espèces rencontrez-vous sur votre ferme ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## Table des figures

Carte 1 : Localisation de l'Aubrac dans le Massif-central .....	21
Carte page de gauche :	
Carte 1 : Répartition de la PGG en France	
Carte 2 : Répartition de la PGG en Aveyron	
Carte 3 : Localisation de la zone d'étude	
Carte 4 : Cartographie du parcellaire	
Carte 5 : Cartographie des infrastructures agro-écologiques	
Carte 6 : Cartographie des essences épineuses dans les haies	
Carte 7 : Cartographie des arbres isolés	
Carte 8 : Attractivité des parcelles	
Illustration 1 : La topographie en Aubrac .....	21
Photographie 1 : Pie-grièche grise .....	7
Photographie 2 : Vol en feston .....	11
Photographie 3 : campagnol empalé sur un lardoir .....	12
Photographie 4 : Prairie naturelle aubraccienne .....	22
Photographie 5 : vache Aubrac et son veau .....	23
Photographie 6 : vaches en estive sur l'Aubrac .....	24
Tableau 1 : Tableau de hiérarchisation de l'attractivité des parcelles agricole pour la PGG .....	36

## *Table des abréviations*

**IAE** : infrastructure agro-écologique : les éléments ponctuelles et linéaires telles que les haies, les bandes enherbées, les fossés, les talus, les mares...

**UAE** : unités agro-écologiques : les éléments surfaciques comme les pelouses, les prairies naturelles, les friches, les landes, les zones humides, les délaissés de parcelles...

**PGG** : Pie-grièche grise

**ha** : hectare

**km** : kilomètre

## Bibliographie

- BUSSIERE R., (2007) – Recensement et suivi de la reproduction de la pie-grièche écorcheur (*Lanius colourio*) sur la commune de Chaillac-sur-Vienne (Haute-Vienne) en 2006. EPOPS 71 : 39-50
- DE SEYNES et al., (2009) – Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2008. *Ornithos* 16-3 : 153-184
- DUBOC P., (1995) – Les pies-grièches (*Lanius* sp) en Auvergne. Approche du suivi de leur densité. Le Grand duc 46-1 (juin 1995) : 2-9
- DUBOC P., (1994) – Statut auvergnat des pies-grièches. Synthèse régionale de l'enquête nationale. Le Grand duc 45-14 (décembre 1994) : 14-19
- DUBOIS P. et al., (2000) - Inventaire des oiseaux de France – Nathan. 397p.
- DULPHY J-P. (2009) – Quel statut pour les pies-grièches auvergnates. (février 2009). 1p
- FREMAUX S., (1998) – Suivi et protection de la pie-grièche écorcheur en Midi-Pyrénées. Saison 1998. 28p
- GEROUDET P., (1998) – Les Passereaux d'Europe. De la bouscarle aux bruants. Tome 2. – Delachaux et Niestlé. 512p
- LEFRANC N., (1993) – Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient – Delachaux et Niestlé. 240p
- LEFRANC N. et PAUL J-P., (2009) – La Pie-grièche grise en France. Etat des lieux 2009 et perspectives pour une espèce très menacée (janvier 2009). 2p
- LEFRANC N. et PAUL J-P., (2009) – A la rencontre de la Pie-grièche grise. Enquête nationale 2009. (février 2009). 2p
- LP GENA 2008-2009, (2009) – Caractérisation des paysages et des pratiques agricoles sur les sites à Pies-grièches méridionale et à Pies-grièches écorcheur. 40p
- LP GENA 2007-2008, (2008) – Caractérisation des paysages et des pratiques agricoles sur les sites à Pies-grièches à tête rousse et Pies-grièches écorcheurs. 28p
- LPO [en ligne] Ligue de Protection des oiseaux (visité en 02/2010). [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)
- LPO AVEYRON [en ligne] Ligue de Protection des Oiseaux, Délégation de l'Aveyron (visité en 02/2010). [www.aveyron.lpo.fr](http://www.aveyron.lpo.fr)
- LPO AVEYRON, (2008) – Faune sauvage de l'Aveyron – Editions du Rouergue. 368p
- MEEDDAT – MNHN, Cahier d'habitat « Oiseau », Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*).
- NATURE MIDI-PYRENNEES et SOLAGRO, (2003) – Richesse paysagère en éléments arborés et zones de conservation d'une faune patrimoniale. 30p

« Caractérisation des éléments paysagers et des pratiques agricoles en Aubrac. Quels impacts sur la Pie-grièche grise »

NATURE MIDI-PYRENEES, (2001) - Suivi et protection de la pie-grièche écorcheur *Lanius colourio* en Midi-Pyrénées. 3<sup>ème</sup> partie. Saison 2000. 37p

SVENSON et al., (1999) – Le Guide ornitho – Delachaux et Niestlé. 400p

## Résumé

Ces trois années de partenariat entre la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aveyron et les étudiants de la licence professionnelle « Gestion des Espaces Naturels par l'Agriculture », ont permis l'avancement de recueils de données en terme d'habitat et de pratiques agricoles favorables aux pies grièches dans le département de l'Aveyron. Ces études s'inscrivent dans le programme nationale « agriculture et biodiversité » mené par la LPO nationale.

Cette année, le commanditaire nous a demandé de nous intéressé aux Pies-grièches grises sur le plateau de l'Aubrac. Plus précisément, il nous a été commandé d'identifier les éléments paysager (infrastructures agro-écologiques) et les pratiques agricoles sur un secteur d'étude d'un km<sup>2</sup>, soit 100 ha.

En effet la Pie-grièche grise est présente sur l'Aubrac tout au long de l'année, mise à part les hivers avec un fort enneigement. On retrouve sur ce plateau des éléments paysagers bien conservés, des prairies naturelles et des pratiques agricoles extensives. C'est une véritable terre d'accueil pour la Pie-grièche grise, inféodée aux milieux agricoles encore préservés de l'intensification.

Nous avons cartographié toutes les infrastructures agro-écologiques de la zone étudiée : haies, présence d'épineux, alignements d'arbres, arbres isolés et clôtures barbelées. Tous ces éléments paysagers sont bien représentés dans la zone, ils favorisent l'accueil des Pies grièches grises.

Nous avons rencontré et questionné les agriculteurs ayant des parcelles sur cette zone d'étude, afin de connaître les gestions agricoles exercées sur ces différentes parcelles. Résultats, l'occupation du sol se fait essentiellement par des prairies naturelles ; les pratiques agricoles sont homogènes sur l'ensemble du secteur, avec pâturage et fauche au printemps/été puis fertilisation organique a la fin de l'hiver. Ces pratiques extensives, favorisent l'accueil des Pies-grièches grises. Il est à noter tout de même que certains traitements vétérinaires telles que les vermifuges peuvent avoir des effets négatifs sur l'entomofaune, source d'alimentation pour la pie-grièche grise.

Après ce travail de relevé, nous proposons des outils de terrain, afin de faciliter et d'homogénéiser les relevés des différentes informations requises pour l'analyse.

A l'aide des informations récoltées et de la bibliographie, nous avons proposé une méthode de hiérarchisation de l'attractivité des parcelles pour la Pie grièche grise. Cette hiérarchisation repose sur la présence ou non d'infrastructures agro écologiques.

Ces travaux de relevés et d'analyses ont été réalisés de manière rigoureuse, afin de caractériser au mieux l'habitat et les pratiques agricoles favorables pour la Pie-grièche grise sur la plateau de l'Aubrac.

**Mots clefs : Pie-grièche grise, agri-environnement, Aubrac, IAE, pratiques agricoles.**